

LE POISON DES FILMS AMERICAINS

Déclaration de l'Observateur Romano.

LE POISON DES FILMS AMERICAINS

Déclaration de l'Observateur Romano.

L'organe du Vatican, l'Observateur Romano, s'est élevé fortement dans un article paru ces jours-ci, contre les producteurs de films américains, qui accusent d'empoisonner le monde en se pliant aux goûts de la populace, lorsque le devoir de pareilles représentations serait plutôt d'élever, de rectifier le goût public. Voici la substance de cet article, qui ne manque pas d'arguments, et qui montre un état d'esprit très intéressant à propos de la supériorité tant matérielle qu'intellectuelle.

"L'Amérique qui a porté l'industrie du film à un degré extraordinaire de perfection, promet non plus seulement d'amuser, mais d'instruire avec des films éducatifs. Soyons sur nos gardes. L'Amérique est un immense pays réclamant la supériorité de l'esprit à qui possède la supériorité de l'argent. L'esprit américain a assurément de grandes qualités pratiques et peut s'adapter à la mentalité ultra-moderne, mais il n'en est pas moins défectueux. Les Américains ont construit des gratte-ciel de quarante ou cinquante étages, nous en convenons; mais, avant de les connaître, nous avions construit nos cathédrales qui sont capables d'élever nos pensées vers Dieu.

Et cette vieille Europe, dont le sol est couvert de la poussière glorieuse de dix civilisations ne peut facilement oublier son passé pour accepter les yeux clos, une civilisation importée d'outre-mer. Voilà pourquoi nous jugeons dangereuse pour notre civilisation l'emprise grandissante des producteurs de films. Consciencieusement ou inconsciemment, ils distribuent parmi nous, un poison susceptible de produire les plus sérieuses conséquences.

Soyons donc sur nos gardes et sachons secouer le joug dont on veut nous accabler. Le cinéma peut être un puissant moyen d'éducation pourvu que nous sachions tirer de nos mille ans de civilisation, les éléments capables de maintenir notre esprit intellectuel au-dessus du roi dollar. Que les Américains gardent pour eux la supériorité matérielle; nous désirons la seule supériorité de l'esprit.

LA FETE DE STE ANNE A YAMACHICHE

AUJOURD'HUI.

Résolutions à prendre.

Pendant que se déroulent à Ste-Anne de Beauré, des fêtes inoubliables en l'honneur de la grande thaumaturge, il semble que nous ne devrions pas rester inactifs, mais faire nous aussi notre part pour célébrer dignement la bonne sainte Anne. On sait qu'en un jour de fête, qu'en un anniversaire de naissance, rien ne peut être refusé; allons donc à sainte Anne avec confiance, et exposons-lui nos besoins, nos maux; elle saura leur apporter le remède convenable.

Et qui nous empêcherait de prendre la résolution de réviser chaque jour un "Je vous salue Marie", en l'honneur de sainte Anne. C'est vite dit, mais quelle protection! Soyons pratiques et invoquons sainte Anne.

NAISSANCE

M. et Mme Rodrigue Rouleau, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Madeleine.

Parrain et marraine: M. le notaire Victor Abram et Mme Abram. Porteuse, Mme J. Rouleau, tante de l'enfant.

S. G. MGR CLOUTIER FETE HIER

UN BEL ANNIVERSAIRE

29 ANS D'EPISCOPAT

Sa Grandeur Monseigneur Cloutier fêta hier, le 29e anniversaire de son élévation à l'Episcopat.

C'était en effet le 25 juillet 1899 que Sa Grandeur recevait de Monseigneur Bégin, en la Cathédrale des Trois-Rivières, la consécration épiscopale.

Dans cette longue carrière le distingué prélat a porté le poids du jour et de la chaleur et cependant sa vigueur n'en semble pas avoir souffert.

Avec Sa Grandeur, nous en rendons grâce à Dieu, et au Vénérable Prélat, nous disons Ad Multos et faustissimos annos.

TRIPLE JUBILE D'ARGENT

Les PP. Chartrand, Descôteaux Mirault.

Par une coïncidence assez rare il sera donné à trois vicaires de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Montréal, les RR. PP. Chartrand, Descôteaux et Mirault, de célébrer ensemble leur vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale. Tous trois furent ordonnés, à Montréal, le 27 juillet 1902, et il y a quelques années déjà qu'ils exercent le ministère dans la paroisse de l'Immaculée-Conception.

N. DAME FETE SON PERE-CURE

Magnifique adresse et belle soirée intime.

Les paroissiens de Notre-Dame des Sept-Allégres ont tenu à ne pas laisser passer inaperçue la fête de leur premier pasteur, et dans une soirée intime, tenue dimanche soir, en la salle du collège St-François-Xavier, ils lui ont exprimé les sentiments de gratitude qui les remplissent leur cœur. M. R. Lévêque, dans une adresse toute filiale, se fit l'interprète des paroissiens de Notre-Dame pour dire le dévouement du R. P. Théodoric, tant dans l'ordre spirituel que corporel, et l'assurer des prières, du respect, et de la reconnaissance de tous et chacun.

Le R. Père Curé se montra très touché de cette belle démonstration à son égard; il remercia le R. P. André-Marie, l'organisateur de la soirée, pour son dévouement à cette cause, disant que la fête du curé était bien la fête de toute la paroisse; et il termina en déclarant qu'il continuerait comme par le passé à faire l'œuvre du bon Dieu dans la paroisse, et cela tant au point de vue des intérêts spirituels que matériels des paroissiens.

Le R. P. André-Marie présenta ensuite le Cercle Dramatique de Notre-Dame, qui faisait ses débuts, et donna quelques explications sur la pièce au programme, "Le Coffre". Cette pièce fut vivement applaudie de même que les jeunes artistes au programme pour la partie musicale de la soirée.

Nombre de paroissiens et amis avaient tenu à assister à cette soirée, et aux côtés du R. P. Théodoric, on remarquait le R. P. David, gardien du Monastère, le R. P. Ferdinand, directeur du collège séraphique, les RR. PP. André-Marie et Ludolphe, vicaires, ainsi que d'autres personnalités de la paroisse.

BENEDICTION SOLENNELLE DE TROIS CLOCHES A ST-ELIE DE CAXTON

Sa Grandeur Mgr Comtois préside la cérémonie. --- Éloquent sermon de M. le Chanoine P. A. A. Bellemare, curé de Batiscan.

La paroisse de St-Elie, si joliment encaissée dans les hautes montagnes du comté de St-Maurice, a vécu dimanche dernier, l'une des plus belles pages de son histoire religieuse. Comme nos lecteurs le savent, les fidèles de St-Elie eurent la douleur il y a quelques années de voir leur belle église devenir la proie des flammes.

Loin de se décourager, ils se mirent à l'œuvre et le magnifique temple qui s'élève aujourd'hui majestueux, s'adosant presque aux hauts pics qui le protègent, dit leur grande piété et leur générosité à toute épreuve.

Mais si beau que fut ce temple, une chose lui manquait: il n'avait pas de voix, les cloches avaient disparu avec l'ancienne église incendiée. C'était là, une des grandes peines des fidèles de St-Elie.

Aujourd'hui, ils jubilent: leur église leur parlera de nouveau, trois belles cloches au timbre sonore chanteront tous les jours leurs joies et leurs espérances comme autrefois.

Le 24 juillet avait été choisi pour la bénédiction solennelle de ce carillon de choix—des cloches de la Maison Paillard.

De nombreuses invitations avaient été lancées; les paroissiens d'abord furent les premiers conviés, puis les notables des paroisses avoisinantes, les personnages officiels du Comté, etc., bref, plusieurs centaines avaient généreusement répondu à l'appel du pasteur dévoué qu'est M. l'abbé Lamy.

Si bien que, à l'apparition de Sa Grandeur Monseigneur Comtois, l'église était déjà remplie à son comble.

Et qu'elle était jolie la belle église de St-Elie, avec ses grandes nefs en amphithéâtre, sa voûte à demi-centre exhaussée, toute d'une seule venue, formant un arc audacieux qui vient s'appuyer au Sanctuaire, s'arrondissant avec délicatesse pour faire baldaquin à l'autel en marbre régalo qui orne le Sanctuaire.

Des décorations faites avec goût, pendaient des hauteurs de la voûte aérée, des murs du Sanctuaire.

Les drapeaux Sacré-Cœur, Canadiens, mêlaient leurs couleurs à celles des drapeaux aux couleurs.

A l'entrée du chœur, suspendues à un bâti solide, recouvert de verdure piquée de fleurs naturelles, de roses multicolores, de lys de boule-de-neige, etc., les cloches toutes enrubannées attendaient la venue du Pontife.

A l'heure dite, Sa Grandeur Monseigneur Comtois, évêque de Barre et Auxiliaire des Trois-Rivières, fit son entrée solennelle à l'église. Le défilé était parti du presbytère et avait pénétré dans l'église en passant par la grande porte centrale, toute grande ouverte et bordée d'un grand nombre de personnes à genoux sous la main béniante de Sa Grandeur.

Un nombreux clergé précédait Sa Grandeur qui prit place sur un trône spécial du côté de l'Epître.

Aux côtés de Sa Grandeur on remarquait Mgr J.-E. Paquin, P.D. procureur à l'Evêché et M. le chanoine E. Lafèche, curé de St-Paulin.

En face, sur des prie-Dieu, Mgr Louis-Eugène Duguay, curé de St-Barnabé; M. le chanoine P.-A.-A. Bellemare, curé de Batiscan.

Parmi les autres membres du Clergé on remarquait les révérends Pères Héon et Fournier, Rédemptoristes qui préchent la retraite paroissiale à St-Elie; MM. les abbés P. Mongrain, curé à St-Alexis; D. Gélinas, curé à Charette; A. Lamy, curé à St-Elie; Trudel, curé à St-Sévère; T. Gravel, curé à St-Boniface; H. Mélançon, curé au Sacré-Cœur; E. Tremblay, curé à St-Mathieu; D. Gélinas, représentant le "Bien Public", des Trois-Rivières; Raoul Lamy, Ovide Levesque, Donat Picotte, Arthur Rousseau, Georges Bellemare; J.-Edm. Dubé, Mgr Paquin dirigeait les cérémonies.

M. l'abbé Lamy souhaita la bienvenue à Sa Grandeur Monseigneur Comtois, au Clergé, aux Parrains et à tous les visiteurs et paroissiens, puis il annonça le prédateur de la circonstance, M. le chanoine P.-A.-A. Bellemare, curé de Batiscan et curé fondateur de la paroisse.

M. le chanoine Bellemare prononça une fort belle instruction dont nous sommes heureux de donner aujourd'hui un résumé assez complet.

Une intéressante fiction encore vivante parmi les fidèles tend à faire croire que durant les derniers jours de la Semaine Sainte, les cloches s'en vont à Rome auprès du tombeau des apôtres pour renouveler la force de remplir leur grande Mission. C'est une fiction sans doute, mais une fiction remplie d'un sens spirituel profond, c'est une expression gracieuse de la foi populaire reconnaissant que la cloche de nos temples joint d'une vie spirituelle, à plusieurs points de vue, semblable à la vie du chrétien.

A peine est-elle née, qu'on l'apporte à l'église pour lui faire recevoir le Baptême; on lui donne un nom, plusieurs noms, empruntés aux personnages qui s'intéressent à elle, ces noms font partie d'elle-même à tel point qu'elle ne pourra rendre ses sons sans faire vibrer en même temps les lettres qui les expriment.

Bientôt l'évêque, le pontife diocésain, arrive pour la bénir, lui donner la cérémonie du Baptême. Il verse l'eau sainte, la couvre d'onctions avec les saintes huiles, prononce les paroles sacrées au milieu de la lueur du culte divin. De même qu'au Baptême de l'enfant, les parrains et les marraines doivent toucher la cloche en la faisant sonner l'une après l'autre et faire l'offrande réglementaire. Tous sont invités à les imiter car la cloche est l'œuvre des souscripteurs, l'œuvre de tous.

Elle devient donc participante de la vie paroissiale, elle prend place dans le campanile, dans le clocher et commence sa mission.

A la naissance d'un enfant par ses sons joyeux elle annonce qu'un nouveau-né est devenu l'enfant de Dieu.

Parvenu à l'âge de raison, l'enfant devra s'unir à son Créateur par la plus saine des communions. La cloche le dira à tous par ses joyeux volées.

Lorsque le jeune homme et la jeune fille s'uniront dans l'indissoluble état du mariage, la cloche ne restera pas silencieuse, elle annoncera à tous qu'un nouveau foyer chrétien est fondé.

Pendant toute la vie la cloche, trois fois par jour, invitera le chrétien à la prière; chaque matin elle annoncera le Saint Sacrifice de la messe, chaque dimanche elle avertira les fidèles de leur obligation de sanctifier le jour du Seigneur.

Enfin lorsque la mort sera venue, par ses sons lugubres, par les glas, elle dira qu'un tel n'est plus et que le temps est venu de prier pour le repos de son âme.

Quelle est donc belle et grande la mission de la cloche chrétienne. Hier en visitant les belles cloches qui font l'objet de cette grande solennité, votre digne et dévoué pasteur m'a dit qu'elles donneront les notes sol, la, si de la gamme.

Ces notes de la gamme ont, dit-il, été choisies parce qu'elles produisent une sonance plus douce et plus légère.

Vous entendrez donc ces voix et vous les écouterez, vous accepterez ces sons comme un stimulant qui vous aidera à faire votre salut.

Pour obtenir un si beau résultat il nous faut l'assistance divine, la bénédiction de Dieu. Nous demandons humblement cette faveur exprimée d'une manière sensible par la bénédiction de Monseigneur. Ainsi soit-il.

L'homme creuse dans le sol et va jusqu'à des profondeurs pour extraire le minerai qui contient l'or, l'argent, et les métaux. Avec l'or et l'argent—il compose cette matière précieuse pour en faire les vases sacrés, le calice, le ciboire, l'ostensoir et les articles de l'autel qui, à leur manière, publient la gloire de Dieu, du Dieu Eucharistique; avec le fer, le cuivre et l'étain et d'autres métaux, il compose cet instrument superbe qu'on appelle la cloche, appelée par l'église à publier à son tour les gloires divines et annoncer aux hommes leurs devoirs quotidiens.

Mais il y a des cloches partout, cloche de la manufacture, cloche de l'usine, cloche d'alarme, le tocsin et les autres qui ne s'adressent à la matière. La cloche de l'église s'élève, au-dessus de la matière; elle cache dans son clocher,

LE SERMON

Ego vox clamantis.
Dirigite viam Domini
—St-Jean, I-23.

Monseigneur,
Vénérés Confrères,
Mes Frères,

Permettez-moi d'ajouter, mes chers anciens paroissiens car malgré les 27 années écoulées, j'en reconnais plusieurs dans cette assistance.

Quand je dis les 27 années écoulées, cela ne veut pas dire 27 années d'oubli de ma part. J'ai toujours conservé un agréable souvenir de cette paroisse de St-Elie qui a vu les dix premières années de ma vie curiale. J'ai suivi de loin son évolution régulière, et j'ai connu—douloureusement—les épreuves terribles qui sont venues l'effliger. L'ancienne église remplie de tant de souvenirs est disparue dans un incendie désastreux, emportant avec elle quelque chose de la vie paroissiale dont elle jouissait à cette époque. J'ai toujours été édifié du courage constant dont vous avez fait preuve en ces pénibles circonstances. Vous avez dit: notre église n'existe plus, notre presbytère est anéanti, nous reconstruirons. Vous avez demandé à votre belle montagne du Calvaire de vous fournir les matériaux nécessaires, elle vous a donné ses pierres, son granit et vous avez élevé le beau temple qui nous abrite en ce moment. Les anciennes cloches jeunes encore durent subir le sort de l'église et céder à la violence du feu et vous avez voulu par de généreuses souscriptions les remplacer. Les voici ces nouvelles cloches qui ce jour même diront: dans les airs—Ego vox clamantis—voix qui vous redira sans cesse de marcher dans les voies du Seigneur, dans les voies droites.

Cette voix des cloches est le complément des voix de la nature. La sainte Ecriture nous dit: Coeli enarrant gloriam Dei. En effet tout ce qui tombe sous nos sens dans la nature chante la gloire de Dieu. Voix du ciel, voix des astres lumineux qui roulent au firmament, voix des nuages ténébreux qui voilissent les tempêtes, voix des éclairs, voix du tonnerre qui nous remplit de terreur. Voix des arbres au vert feuillage, voix des fleurs, si agréables à la vue, voix des oiseaux et des animaux qui vivent à la surface de la terre, tout chante d'une manière sensible la gloire de Dieu. Voilà pourquoi l'église nous fait dire tous les jours dans le Saint-Office Benedicite omnia opera Domini Domino.

Mais il est un élément dans la nature qui ne peut nous parler par lui-même parce qu'il ne tombe pas sous nos sens. Cet élément doit lui aussi chanter à sa manière la gloire de Dieu. C'est la matière inerte enfouie au sein de la terre. C'est alors qu'intervient l'homme créé à l'image de Dieu, avec son intelligence, sa mémoire et sa volonté.

L'homme creuse dans le sol et va jusqu'à des profondeurs pour extraire le minerai qui contient l'or, l'argent, et les métaux. Avec l'or et l'argent—il compose cette matière précieuse pour en faire les vases sacrés, le calice, le ciboire, l'ostensoir et les articles de l'autel qui, à leur manière, publient la gloire de Dieu, du Dieu Eucharistique; avec le fer, le cuivre et l'étain et d'autres métaux, il compose cet instrument superbe qu'on appelle la cloche, appelée par l'église à publier à son tour les gloires divines et annoncer aux hommes leurs devoirs quotidiens.

Mais il y a des cloches partout, cloche de la manufacture, cloche de l'usine, cloche d'alarme, le tocsin et les autres qui ne s'adressent à la matière. La cloche de l'église s'élève, au-dessus de la matière; elle cache dans son clocher,

et ne révèle son existence que par des sons harmonieux invitant les hommes à la prière.

Une intéressante fiction encore vivante parmi les fidèles tend à faire croire que durant les derniers jours de la Semaine Sainte, les cloches s'en vont à Rome auprès du tombeau des apôtres pour renouveler la force de remplir leur grande Mission. C'est une fiction sans doute, mais une fiction remplie d'un sens spirituel profond, c'est une expression gracieuse de la foi populaire reconnaissant que la cloche de nos temples joint d'une vie spirituelle, à plusieurs points de vue, semblable à la vie du chrétien.

A peine est-elle née, qu'on l'apporte à l'église pour lui faire recevoir le Baptême; on lui donne un nom, plusieurs noms, empruntés aux personnages qui s'intéressent à elle, ces noms font partie d'elle-même à tel point qu'elle ne pourra rendre ses sons sans faire vibrer en même temps les lettres qui les expriment.

Bientôt l'évêque, le pontife diocésain, arrive pour la bénir, lui donner la cérémonie du Baptême. Il verse l'eau sainte, la couvre d'onctions avec les saintes huiles, prononce les paroles sacrées au milieu de la lueur du culte divin. De même qu'au Baptême de l'enfant, les parrains et les marraines doivent toucher la cloche en la faisant sonner l'une après l'autre et faire l'offrande réglementaire. Tous sont invités à les imiter car la cloche est l'œuvre des souscripteurs, l'œuvre de tous.

Elle devient donc participante de la vie paroissiale, elle prend place dans le campanile, dans le clocher et commence sa mission.

A la naissance d'un enfant par ses sons joyeux elle annonce qu'un nouveau-né est devenu l'enfant de Dieu.

Parvenu à l'âge de raison, l'enfant devra s'unir à son Créateur par la plus saine des communions. La cloche le dira à tous par ses joyeux volées.

Lorsque le jeune homme et la jeune fille s'uniront dans l'indissoluble état du mariage, la cloche ne restera pas silencieuse, elle annoncera à tous qu'un nouveau foyer chrétien est fondé.

Pendant toute la vie la cloche, trois fois par jour, invitera le chrétien à la prière; chaque matin elle annoncera le Saint Sacrifice de la messe, chaque dimanche elle avertira les fidèles de leur obligation de sanctifier le jour du Seigneur.

Enfin lorsque la mort sera venue, par ses sons lugubres, par les glas, elle dira qu'un tel n'est plus et que le temps est venu de prier pour le repos de son âme.

Quelle est donc belle et grande la mission de la cloche chrétienne. Hier en visitant les belles cloches qui font l'objet de cette grande solennité, votre digne et dévoué pasteur m'a dit qu'elles donneront les notes sol, la, si de la gamme.

Ces notes de la gamme ont, dit-il, été choisies parce qu'elles produisent une sonance plus douce et plus légère.

Vous entendrez donc ces voix et vous les écouterez, vous accepterez ces sons comme un stimulant qui vous aidera à faire votre salut.

Pour obtenir un si beau résultat il nous faut l'assistance divine, la bénédiction de Dieu. Nous demandons humblement cette faveur exprimée d'une manière sensible par la bénédiction de Monseigneur. Ainsi soit-il.

L'homme creuse dans le sol et va jusqu'à des profondeurs pour extraire le minerai qui contient l'or, l'argent, et les métaux. Avec l'or et l'argent—il compose cette matière précieuse pour en faire les vases sacrés, le calice, le ciboire, l'ostensoir et les articles de l'autel qui, à leur manière, publient la gloire de Dieu, du Dieu Eucharistique; avec le fer, le cuivre et l'étain et d'autres métaux, il compose cet instrument superbe qu'on appelle la cloche, appelée par l'église à publier à son tour les gloires divines et annoncer aux hommes leurs devoirs quotidiens.

Mais il y a des cloches partout, cloche de la manufacture, cloche de l'usine, cloche d'alarme, le tocsin et les autres qui ne s'adressent à la matière. La cloche de l'église s'élève, au-dessus de la matière; elle cache dans son clocher,

ZOUAVES A JOLIETTE EN 1928

Soixantenaire du départ des Zouaves Canadiens pour Rome

A une assemblée de l'Etat-Major des Zouaves, tenue à La Tuque lors de la grande convention, il fut décidé que le camp de 1928 se tiendrait à Joliette. Comme le soixantenaire du départ des Zouaves canadiens pour Rome tombe cette année-là, des fêtes spéciales, particulières, marqueront ce glorieux événement dans notre histoire religieuse canadienne.

Dès 6.10 heures, le train se mettait en route vers Québec, s'arrêtant à quelques places le long de la route, à Champlain, Batiscan, Ste-Genève, etc., pour prendre de nouveaux pèlerins. Au cours du trajet le rosier fut récité dans les différents wagons, et on chanta plusieurs cantiques. Dès l'arrivée à Ste-Anne, tout le monde se rendit à la basilique, où la messe fut célébrée, à 10.30 heures, par M. l'abbé Desilets, pour les pèlerins des Trois-Rivières. Un grand nombre de personnes s'approchèrent de la sainte table, et M. l'abbé Fréchette leur distribua la sainte communion.

Mais ce n'était là qu'une première visite à Sainte Anne; et à 2 heures se firent les exercices de notre pèlerinage. Il y eut à cette occasion, sermon, procession, salut du Très Saint-Sacrement, et vénération de la relique de sainte Anne. Au sermon, le R. Père parla de la confiance que nous devons mettre en sainte Anne et rappela plusieurs miracles récents obtenus par l'intervention de l'aveule de Jésus. En terminant, il remercia le corps des Zouaves pour le beau pèlerinage qu'ils avaient organisé, et leur dit franchement que c'était toujours avec un réel plaisir que sainte Anne voyait ses chers Zouaves à ses pieds.

Entre les exercices, les pèlerins eurent amplement le temps de visiter les curiosités de Ste-Anne de Beauré: la Scala Sancta, le Cyclorama, le Musée Royal, la Tour des Martyrs, etc., et d'aller parler encore plus familièrement à la bonne sainte Anne. A 5 heures, tous reprirent le chemin du retour, contents de leur voyage et se promettant bien une reprise.

Nombreux sont les pèlerins qui ont visité sainte Anne, dimanche passé. Dans l'avant-midi, 70 mères furent célébrées dans la basilique; et à 2 heures, déjà 12,000 pèlerins d'un peu partout étaient venus en ce lieu privilégié, et il fallait compter avec le grand nombre de gens qu'attiraient les exercices de la neuvième tant dans l'après-midi pour les pèlerins de langue anglaise, que dans la soirée pour les pèlerins de langue française.

LE PAIN BENIT A OTTAWA

Oeuvre de charité de plus en plus populaire

Depuis près de cinq ans, on pratique à Ottawa la distribution du pain béni, et ce mouvement grandit de plus en plus sous le patronage des conférences de Saint-Vincent de Paul. En 1922, la Société faisait distribuer 983 pains; l'an dernier, elle atteignait 3000, et cette année, elle compte pour voir approcher les 5,000. L'œuvre du pain béni mérite certes d'encouragement, et pour l'ancien- ne coutume qu'elle fait revivre, et pour les secours qu'elle rapporte aux malheureux.

L'automne dernier, la nouvelle que les Carmélites, d'abord, puis les Servantes de Jésus-Marie, devaient fonder un Monastère au Cap-de-la-Madeleine, a fait son tour de presse. Ce n'était encore qu'une rumeur. Mais le vieux proverbe est toujours vrai: il n'y a pas de fumée sans feu.

De fait, la question était sérieusement à l'étude puisque, depuis, il a été annoncé officiellement que le Carmel de St-Boniface, Manitoba, se transporterait, dans un avenir assez rapproché aux Trois-Rivières, et que, d'autre part, grâce aux bienveillantes approbations des autorités religieuses en cause, les Soeurs Servantes de Jésus-Marie, de Hull, viendraient, en septembre prochain, s'établir à proximité du Sanctuaire pour y prier et faire pénitence en faveur de notre Oeuvre Mariale.

Déjà, à cette fin, elles ont acquis un splendide terrain, sur la pointe sud formée par les deux branches du ruisseau du Moulin qui contourne le parterre de Notre-Dame-du-Cap. La Mère Servante Générale, de concert avec son Économe Générale et la future Mère Servante du nouveau Monastère, y surveillent depuis plus d'un mois la construction d'une chapelle annexée à la maison qu'elles ont achetée et aménagée pour recevoir à leur tour une dizaine de religieuses cloîtrées.

Epuisé par la construction d'une Maison Mère convenable, le trésor commun de la Congrégation n'aurait pu supporter la force d'économies suffisante aux déboursés considérables requis pour la nouvelle fondation. Aussi bien faisons-nous appel à tous ceux qui saisissent l'importance, pour le pèlerinage de Notre-Dame-du-Cap, de la prière et de la pénitence en faveur des pauvres pèlerins, des malades et des infirmes, qui se recommandent à la toute-puissance suppliante de la très sainte Vierge, de daigner de quelque façon leur venir en aide.

Voici quelle sera leur adresse: —Les Soeurs Servantes de Jésus-Marie,

Le carillon de la tour de la victoire.—Les cloches d'église.

Le carillon de la tour de la victoire commence déjà à impatienter quelques citoyens d'Ottawa.

Un personnage en vue dans la capitale, M. J.-B. Crerar, se fit l'interprète de tous les mécontents pour déclarer qu'il y a beaucoup de bruit, à Ottawa, la nuit, avec la sonnerie, à toutes les heures, du bourdon-cloche de dix tonnes, et les quelques notes jouées à tous les quarts d'heures. La nuit, dit-il, le carillon pourrait se taire; le cadran illuminé suffit pour indiquer l'heure. Et durant le jour, il est encore suffisant de sonner les heures.

M. Crerar se plaint également des sonneries de cloches des églises le matin. Ceux qui veulent aller à la messe, d'après lui, n'ont pas besoin de cet avertissement, et ceux qui n'y veulent pas aller, se trouvent fort ennuyés d'être éveillés si à bonne heure. On parle de dépenser des centaines de dollars pour embellir Ottawa, dit M. Crerar, qu'on commence donc par laisser dormir tranquillement les gens la nuit.

OUIE TROP AU GUET

Le carillon de la tour de la victoire commence déjà à impatienter quelques citoyens d'Ottawa.

Un personnage en vue dans la capitale, M. J.-B. Crerar, se fit l'interprète de tous les mécontents pour déclarer qu'il y a beaucoup de bruit, à Ottawa, la nuit, avec la sonnerie, à toutes les heures, du bourdon-cloche de dix tonnes, et les quelques notes jouées à tous les quarts d'heures. La nuit, dit-il, le carillon pourrait se taire; le cadran illuminé suffit pour indiquer l'heure. Et durant le jour, il est encore suffisant de sonner les heures.

M. Crerar se plaint également des sonneries de cloches des églises le matin. Ceux qui veulent aller à la messe, d'après lui, n'ont pas besoin de cet avertissement, et ceux qui n'y veulent pas aller, se trouvent fort ennuyés d'être éveillés si à bonne heure. On parle de dépenser des centaines de dollars pour embellir Ottawa, dit M. Crerar, qu'on commence donc par laisser dormir tranquillement les gens la nuit.

M. Crerar se plaint également des sonneries de cloches des églises le matin. Ceux qui veulent aller à la messe, d'après lui, n'ont pas besoin de cet avertissement, et ceux qui n'y veulent pas aller, se trouvent fort ennuyés d'être éveillés si à bonne heure. On parle de dépenser des centaines de dollars pour embellir Ottawa, dit M. Crerar, qu'on commence donc par laisser dormir tranquillement les gens la nuit.

M. Crerar se plaint également des sonneries de cloches des églises le matin. Ceux qui veulent aller à la messe, d'après lui, n'ont pas besoin de cet avertissement, et ceux qui n'y veulent pas aller, se trouvent fort ennuyés d'être éveillés si à bonne heure. On parle de dépenser des centaines de dollars pour embellir Ottawa, dit M. Crerar, qu'on commence donc par laisser dormir tranquillement les gens la nuit.

M. Crerar se plaint également des sonneries de cloches des églises le matin. Ceux qui veulent aller à la messe, d'après lui, n'ont pas besoin de cet avertissement, et ceux qui n'y veulent pas aller, se trouvent fort ennuyés d'être éveillés si à bonne heure. On parle de dépenser des centaines de dollars pour embellir Ottawa, dit M. Crerar, qu'on commence donc par laisser dormir tranquillement les gens la nuit.

M. Crerar se plaint également des sonneries de cloches des églises le matin. Ceux qui veulent aller à la messe, d'après lui, n'ont pas besoin de cet avertissement, et ceux qui n'y veulent pas aller, se trouvent fort ennuyés d'être éveillés si à bonne heure. On parle de dépenser des centaines de dollars pour embellir Ottawa, dit M. Crerar, qu'on commence donc par laisser dormir tranquillement les gens la nuit.

M. Crerar se plaint également des sonneries de cloches des églises le matin. Ceux qui veulent aller à la messe, d'après lui, n'ont pas besoin de cet avertissement, et ceux qui n'y veulent pas aller, se trouvent fort ennuyés d'être éveillés si à bonne heure. On parle de dépenser des centaines de dollars pour embellir Ottawa, dit M. Crerar, qu'on commence donc par laisser dormir tranquillement les gens la nuit.

M. Crerar se plaint également des sonneries de cloches des églises le matin. Ceux qui veulent aller à la messe, d'après lui, n'ont pas besoin de cet avertissement, et ceux qui n'y veulent pas aller, se trouvent fort ennuyés d'être éveillés si à bonne heure. On parle de dépenser des centaines de dollars pour embellir Ottawa, dit M. Crerar, qu'on commence donc par laisser dormir tranquillement les gens la nuit.

**RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES,**



**Vos Ancêtres,
vos enfants se-
ront heureux.**

VUE D'ENSEMBLE DE L'EXPOSITION AVICOLE

Pourquoi le Canada a été choisi.
—Avantages à retirer de cette exposition internationale—
Pavillon d'Ontario et pavillon de Québec—Luxe considérable du local fédéral.—Travail d'un compatriote, M. Turcotte.

Ottawa, le 21.—Les directeurs du congrès avicole international ont donné hier midi, un grand banquet en l'honneur des délégués de quelques nations, des représentants des provinces et des municipalités, de quelques aviculteurs émérites de notre Dominion et de quelques journalistes. Ils ont profité de l'occasion pour expliquer par quel concours de circonstances le congrès se tenait chez nous cette année, pour dévoiler le travail accompli jusqu'à date et montrer aux visiteurs les nombreux exhibits déjà placés ou qui le seront plus tard.

Car la date de l'ouverture du congrès approche rapidement. Chaque heure voit arriver dans la capitale, des colles de toutes sortes qui viennent de tous les coins du pays et de l'étranger. Les cargaisons de volailles vivantes encombrant toutes les gares et sur le vaste terrain de l'exposition transformé en basse-cour, on entend les roucoulements sonores des poules et les cocoricos des coqs de toutes les nations.

Des déclarations de M. Ernest Brown, président, de M. Motherwell, notre ministre de l'agriculture, et de M. Elford, directeur de la division des volailles de la ferme expérimentale, ont ressorti que nos délégués au congrès de Barcelone, en 1921, avaient obtenu de notre gouvernement d'insister auprès des délégués de toutes les nations pour que la prochaine réunion eût lieu au Canada. Ils avaient à faire valoir les progrès réalisés au Canada dans le domaine de l'aviculture depuis une ou deux décades, l'intérêt que cette industrie suscitait partout chez nous et la perfection presque complète de notre législation sur ce sujet.

Ces arguments produisirent une impression très favorable sur le congrès de Barcelone. Puis, le troupeau de poules que nos représentants avaient amené à bas, obtint un tel succès de curiosité que le terrain se trouva mieux préparé pour notre demande. Malgré leur long voyage, nos poules arrivèrent là-bas en bonne condition, pendant et chantant malgré toutes les distractions de cette odyssée insolite en mer et en chemin de fer.

Mais nos représentants durent manoeuvrer habilement. Ils surent tout d'abord, obtenir l'appui de ceux des Etats-Unis qui n'avaient pas obtenu de leur gouvernement la permission de demander pour leur pays le prochain congrès, mais qui tenaient fort à ce que ce congrès eût lieu en Amérique. C'était un atout important dans leur jeu. Mais leurs principaux compétiteurs étaient les Anglais qui décidèrent en dernier ressort de s'effacer devant les délégués de notre Dominion et de se joindre à eux. Ils retirèrent leur invitation et s'unirent aux Américains et aux Canadiens pour favoriser notre pays.

M. Brown, le président, a ensuite expliqué les avantages et les

bénéfices d'un congrès de cette sorte, expliqué les profits que l'on pouvait en retirer et parlé de l'histoire de cette industrie. Il y a plus de trois mille ans, les Chinois exportaient déjà des poules de fantaisie et les Egyptiens pratiquaient l'incubation artificielle. Il y a quelques années, les Américains voulurent se vanter devant le monde d'avoir inventé ce procédé de mettre au monde les gentils petits poulets; mais ils se heurtèrent à de vieux documents qui prouvent à l'évidence que le monde moderne n'a rien inventé sous ce rapport. De la Chine, l'industrie avicole se répandit aux Indes, en Egypte, dans l'Empire romain, dans l'Europe, et le monde entier. Même en ces temps reculés, il y avait des enthousiastes de l'aviculture, et l'on a encore de vieux livres anglais où les auteurs en expliquent à leurs nationaux, l'utilité et les mystères.

Depuis ce temps-là, l'aviculture a pris dans le monde une importance primordiale. Dans toutes les contrées, des aviculteurs ont formé des associations qui avaient déjà décidé, avant la guerre, de tenir un congrès mondial pour apprendre de chacun ce que chacun avait à montrer, pour vulgariser les meilleures méthodes et pour réaliser des progrès généraux plus rapides.

La guerre obligea les promoteurs de ce projet à le retarder indéfiniment. Le premier congrès tenu à La Haye, en 1921, remporta un grand succès et fonda définitivement l'entreprise. Le Canada n'avait pas jugé bon de se faire représenter. Mais il ne pouvait rester longtemps en dehors d'un mouvement semblable. Aussi, en 1924, il envoya des délégués et des exhibits choisis à Barcelone, et avec le succès que l'on sait.

Les aviculteurs canadiens ont maintenant cette année l'occasion d'apprendre beaucoup, de se perfectionner encore, de se familiariser avec la masse de renseignements que l'on mettra à leur disposition. Ils pourront suivre les conférences, visiter les nombreux exhibits, se mettre au courant des derniers progrès.

D'ailleurs, comme devait le prouver un peu plus tard une brève visite des divers pavillons, cette exposition offrira un intérêt très varié et très général. La gent volatile occupe le premier plan et le premier rang. Mais les principaux pays et les provinces canadiennes ont profité de l'occasion pour annoncer leurs principaux produits, les avantages qu'ils pouvaient offrir aux colons, aux visiteurs et aux commerçants. Car ce n'est pas tous les jours que les nations tiennent des réunions de cette sorte, que le public se rassemble en nombre aussi considérable et que la curiosité est aussi bien éveillée.

Ce premier coup d'oeil sur les pavillons ne peut donner qu'une idée bien imparfaite. Car partout les ouvriers sont encore au travail. Charpentiers, peintres et décorateurs travaillent fiévreusement afin de tout terminer pour l'ouverture qui aura lieu mercredi prochain.

Ainsi le pavillon des provinces canadiennes attirera fort la curiosité des visiteurs. Ontario annonce par des scènes habilement reproduites, tous les avantages qu'elle peut offrir aux colons. Mines, agriculture, forêts, instruction, aviculture, rien ne manque. Elle a décoré tout un par de l'édifice. Québec aura à sa disposition le pan opposé. Elle semble s'en être tenu surtout à

l'exposition avicole. Peut-être s'agit-elle mieux l'idée du congrès, d'un côté; mais de l'autre, elle perdra probablement une occasion magnifique de se faire connaître. Les travaux n'étaient pas encore assez avancés, cependant pour porter un jugement définitif, mais les explications fournies aux visiteurs laissent assez entendre qu'elle s'en tiendrait à une exposition de volailles, presque uniquement, et assez simple, tandis que l'Ontario a saisi l'occasion pour faire connaître à tout venant les ressources de toutes sortes qu'elle renferme.

Le pavillon préparé spécialement par le gouvernement fédéral et le pavillon international sont de toute beauté. Le premier contient de très beaux effets de couleurs, en or, noir, et rouge, des colonnades harmonieuses, des scènes habilement montées qui font voir toutes les phases de l'industrie avicole au Canada. Des photographies transparentes et travaillées avec art font connaître les principales industries canadiennes.

Dans le pavillon international le Canada occupe encore une place prépondérante. On y trouve une reproduction saisissante de vérité d'un paysage des Rocheuses avec la rivière Bow qui serpente, une chute ruisselante, des rochers abrupts et gigantesques. Une frise court tout le long de la corniche. Exécutée à la peinture, par un artiste anglais, elle représente elle aussi, les principales activités de toutes les provinces canadiennes avec un effet artistique de premier ordre. Pour les gens au goût un peu délicat, cette frise sera certainement la pièce de résistance de toute l'exposition.

Il faut aussi signaler toutes ces photographies transparentes et colorées, habilement illuminées et retouchées, qui se vulgarisent de plus en plus dans notre pays et qui sont absolument merveilleuses pour le faire connaître. A les contempler, on se sent vite très fier de notre jeune pays, de ces incomparables champs de blé, de tous les paysages superbes qu'il offre à l'homme, de ses industries nombreuses et diverses. Nul moyen de propagande aussi efficace et aussi frappant.

Les industries canadiennes et étrangères profiteront aussi de l'occasion pour exposer leurs produits. Elles ont retenu divers pavillons, qui seront ouverts au public en même temps que le congrès et qui contribueront fort à son succès.

En terminant cette revue fort incomplète de toutes les attractions qui seront offertes aux visiteurs, il faut signaler la part prépondérante qu'a prise à tous les préparatifs, M. J.-E. Turcotte, un de nos distingués compatriotes. C'est lui qui a en la direction de tous les arrangements des exhibits et des décorations du pavillon canadien à Sembley. C'est lui que le ministère de l'agriculture a chargé de la même tâche au Canada. Avec une partie des matériaux utilisés à Wembley, avec de nouveaux matériaux, il a su orner d'une manière tout à fait remarquable les pavillons du Dominion, et disposer un décor de bon goût pour les exhibits des provinces et des pays étrangers. Il importe en toute justice que son nom soit connu et répandu.

Léo-Paul Desrosiers.

"Le Devoir."

Quand il le veut, le nain se met au niveau du géant.

LA SOUPE AUX POIS A LA CANADIENNE

Qui aurait jamais dit que la soupe aux pois put devenir un facteur de bonne entente?

D'aucuns, en lisant ça, penseront qu'il n'y a là qu'une blague, mais nous sommes très sérieux. La soupe aux pois à la canadienne a conquis le coeur et l'estomac des étrangers.

Ce n'est pas nous qui l'affirmons. Nous risquerions trop de nous faire taxer de partisanerie gastronomique et nationale. Nous en empruntons le témoignage à un de nos confrères d'Ottawa, le "Citizen," oui, le rigide "Citizen" qui rit, en marge du festival de la bonne chanson canadienne, au Château Frontenac:

"Chapeaux bas devant Grand-mère Joseph Blouin, de l'île d'Orléans. Elle a remporté une grande victoire contre le snobisme préjugé. Elle a fait de la 'soupe aux pois à la canadienne' un mets permanent du menu, au Château Frontenac, le célèbre hôtel canadien de Québec. Elle a commencé ainsi un mouvement appelé à se répandre d'un océan à l'autre."

Toutefois, toujours selon le "Citizen," cela ne s'est pas accompli sans heurt. Notre confrère nous fait brièvement le récit d'une véritable tragédie, dans la cuisine du Château. Que de drames dans l'ombre qu'on ne connaît pas...

Pour donner la couleur locale à ce festival du terroir, on avait songé à inclure la soupe aux pois sur le menu. C'était fort à propos, mais le "Chef" ne l'entendait pas ainsi. Pensez-y de la soupe aux pois! Il n'en fallait pas plus pour décolorer le menu de ce célèbre hôtel. Mais, voilà la mère Blouin sait faire de la soupe aux pois et les convives, ceux qui sont d'appréciateurs gastronomes, savent en manger et la goûter pleinement. Ce fut un concert d'éloges, la mère Blouin inscrivait à son blason — et à celui du Pacifique Canadien — un nouveau fleuron; la soupe aux pois. Le "chef" n'en voulait pas mais tous les convives en demandaient...

Et le "Citizen" de dire: "Le triomphe du mets national canadien-français a été dramatique et complet. Et pourquoi pas? La vraie soupe aux pois à la Canadienne, toute différente du potage que l'on sert quelquefois comme telle, est aussi délicate que tout ce que l'on peut trouver ailleurs. Ce n'est pas le mets de tout le monde. Bien faite, elle est celle des épicuriens. Qu'elle se répande partout mais que ce soit la vraie soupe aux pois."

Nous référons au "Citizen" ceux qui, sans savoir ce qu'ils disaient, nous appelaient dédaigneusement les "French-canadian peas-soup." Ils devront ravalier leur propos. Et à ceux des nôtres qui ont en le tort de cacher qu'ils mangeaient de la soupe aux pois, nous pourrions rappeler simplement qu'il ne faut jamais dire: "Canadien, je ne mangerais jamais de la soupe."

Ragueneau

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr Roméo Béland

Extraction sans douleur. Travail en or et porcelaine. Dentiers. Couronnes. Bureau: de 9 a.m. à 9 heures p.m. tous les jours. Au No 45a, rue des Forges, Porte voisine du Théâtre Impérial. Tél: 2419

Avocat

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau
Avocat et Procureur

Chambre 28, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières. Bureau à St-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanolette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Téléphone Bureau: 569
Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste
20 rue Des Forges

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier. Ouvrage en or et en porcelaine.

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

Tél. 1830

Dr J. D. F. Paquin
Médecine Générale
Spécialité: Accouchements
Traitements spéciaux pour les enfants.
Consultations régulières: De 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous.
81, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 1/2
Maladies des voies urinaires
" des femmes
" de la peau
Tél. 113 28 rue Royale

Avocats

Paul Martel Robert Trudel
Martel & Trudel
Avocats
20, Bonaventure Tél. 61
Trois-Rivières.

Contracteur

Tél. 468W
468J

Anselme Dubé Liée
Eglises, Presbytères, Ecoles, Résidences, Réparations. Bois de toutes sortes. Portes, Chassis, Etc.
Rue Bellefeuille,
Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 1.30 h. à 4.30 h. tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

Avocat

Tél. 1299-J
Joseph Barnard
Avocat
8 rue Hart. Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658
Résidence: 337

Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur. Traitement de la Psochrie par la Vapeur. Travaux dentaires exécutés avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9
Bureaux: 26a, Des Forges

MEDECIN

Tél. 678

Dr Maurice Caron
ex-député des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie Générale
Maladies des Femmes,
Maladies des Voies Urinaires
Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12—
de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m.
6, rue Ste-Julie.

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R.
Philippe Bigné, C. R.
Georges Gouin, B. A.
Bureau, Bigné & Gouin
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Chiropracticien

Dr A.-E. HUNT KING

Chiropracticien diplômé
Trois-Rivières
6a rue Alexandra Tél. 1913
Shawinigan Falls
32, 5me Rue Tél. 725
Grand'Mère
146 rue St-Jacques Tél. 430

Médecin

Dr A.-J. Aubin

Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.
Tél. 1143J 179, Lavolette

Notaire

Tél. 415

J. A. Villeneuve
Notaire
Antécédents de l'Etude
Meunier et Villeneuve
Argent à prêter. Examens de titres. Règlements de Successions. Difficultés Commerciales. Collection, etc.
35, rue Hart, Trois-Rivières
Edifice de la Banque Canadienne Nationale.

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 30 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon

Médecin

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris, Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale
Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. les lundi, mardi, jeudi et vendredi.
22, rue Des Forges, Tél. 469
Les autres jours, 249, rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Lancaster 3095

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235
J. A. Lemire, L.L.L.
Notaire
Cessionnaire des grefes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Médecin

Tél. 1526

Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph.
SPÉCIALITÉS: Chirurgie des organes génito-urinaires, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS: Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 h. p.m. A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Lavolette.

Avocat

Téléphone 328

Roger Bisson

Avocat
142, rue Notre-Dame
Les Trois-Rivières.

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter. Examens de titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau à St-Maurice, du Samedi midi au Lundi midi.
Propriétés à vendre

Courtier

TEL. 456

Arthur Spénard

Courtier
Assurances Générales, Obligations Municipales et Scolaires.
42--RUE ST-PIERRE--42
Trois-Rivières.

Avocats

Robichon & Méthot

Avocats
Bureau:
Edifice Banque d'Hochelaga,
Trois-Rivières

Notaire

Casier Postal 554
Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire.
C.C.S. Cessionnaire du Greffe P. Désilets.
Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Notaire

HENRI CHQ-MARS L.L.B.

Notaire
Argent à prêter. Examen de titres, Règlement de successions, Assurances, Collections, Administration etc.
49, rue Alexandre,
Téléphone: Bureau: 1595
Téléphone: Rés.: 972 w

Avocats

Téléphone Bell 1009

DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE

Avocats
4, St-Joseph, Trois-Rivières

Notaire

Tél. Bureau 1881
" Rés. 1444-J
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Architecte

U.-J. Asselin,
Ernest L. Denoncourt

Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre
Les Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 358

Lucien Comeau

Avocat
19, rue Alexandre
Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Avocat

Téléphone: 1065

Rosaire Marcotte
B.A., B.C.L.
17, rue Alexandre,
Les Trois-Rivières.

Avocat

Tél. 233

Chas Bourgeois

B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Architecte

Jules Caron

Architecte
Tél. 720, 21 rue St-Joseph
Les Trois-Rivières

Toujours le meilleur

Les gros fumeurs sont forcés un jour ou l'autre d'en venir au tabac

PUR CANADIEN NATUREL
c'est-à-dire au tabac

FOREST FRÈRES

le seul qui donne de l'agrément sans inconvénients.

Cinq variétés
NAP. E. GODIN, Trois-Rivières
Seul agent pour le district de Trois-Rivières



TABAC FOREST FRÈRES
PUR CANADIEN NATUREL

Natalité et Décès

Pour la première fois, croyons-nous, les statistiques vitales annuelles de la province de Québec paraissent à côté de celles des autres provinces du Dominion. Or, à notre grande surprise, la comparaison est franchement à notre désavantage. Bien que notre natalité soit sensiblement supérieure à celle de toutes les autres provinces, nos pertes par la mortalité infantile et la tuberculose creusent des vides effrayants. Et c'est à tel point que, malgré les qualités prolifiques bien connues du Québec, l'accroissement de notre population est bien en-deçà de ce qu'elle devrait être.

Les statistiques fédérales établissent qu'en 1926 il est mort au Canada 23,671 enfants de moins d'un an. Or dans le Québec il est mort 11,666, en Ontario 5,295; c'est dire que, avec une population inférieure en nombre à notre province, a doublé le nombre de ses morts d'enfants. Un rédacteur du "Devoir" écrit: "Il meurt deux fois plus d'enfants dans notre province, eu égard à la population totale, qu'il en meurt dans l'Île du Prince-Édouard. Nous doublons, et bien au-delà les chiffres de la Colombie Anglaise, nous doublons presque ceux de l'Ontario. Notre taux est presque une fois et demie plus élevé que celui de toutes les autres provinces canadiennes. Par contre, nous ne doublons pas le taux de la natalité de celui des autres provinces, et ce taux de natalité n'est pas, non plus, une fois et demie plus grand que partout ailleurs."

Voilà une réalité brutale qui devrait nous faire ouvrir les yeux, et qui va, dans tous les cas, détruire de belles illusions. Le résultat devra nous forcer d'aviser au plus tôt à enrayer ce mal de mort qui nous ruine, et pour cela, nos autorités provinciales, municipales, et nos nombreuses institutions charitables et philanthropiques ont une rude besogne devant elles. Nos ligues anti-tuberculeuses, nos Gouttes de lait, nos établissements de secours maternels, bien que encore à leur début, ont déjà produit des fruits pleins de promesses. Il est de notre devoir de secondar ces généreux efforts par tous les moyens en notre pouvoir, et de faire en sorte que la lutte au mal qui nous ronge si affreusement, devienne une lutte de portée générale dont les activités se feront sentir partout à la fois.

Toutefois, nous croyons devoir rappeler que, quelle que décevante soit la constatation, il faut bien nous garder de ne rien exagérer; il faut savoir aussi chercher la source du mal où elle se trouve. Nous ne croirions pas juste de conclure des dernières statistiques fédérales que la preuve est maintenant faite que dans notre province française de Québec nous savons avoir encore beaucoup d'enfants, mais que nous ignorons l'art plus difficile de les conserver à la vie.

La vérité est que dans nos campagnes du Québec, et dans nos petites villes qui ne sont pas encore surchargées de population, le taux prolifique de notre natalité reste le même que toujours. De porte en porte nous trouvons des enfants à pleine maison, et des enfants bâtis pour vivre, et qui vivent. La mortalité infantile est rare dans nos campagnes. Les pertes par tuberculose n'y sont jamais considérables aussi. En sorte que ce n'est pas de ce côté que nous devons nous tourner si nous voulons voir la vraie source du mal.

C'est plutôt vers les grandes villes du Québec, et encore les deux ou trois centres les plus peuplés qu'il nous faut regarder. Et de ceux là, le plus volumineux est sans doute celui de notre métropole. Depuis longtemps, le taux de la mortalité infantile à Montréal reste décourageant. Et comme Montréal est une des villes les plus compactes d'Amérique, et sans conteste la plus peuplée du Canada, il n'y a rien d'étonnant à ce que cet excès de mortalité infantile chez elle suffise à porter le taux de la perte à un chiffre anormal. De ce chiffre anormal dont Montréal est coupable, tout le reste de la province en souffre. Nous serions surpris que, Montréal mise à part dans la compilation, le taux de la mortalité infantile dans le reste du Québec soit aussi déprimant. Nous croirions plutôt que, sans Montréal, les statistiques vitales dans notre province feraient aussi bonne figure que dans celles des autres provinces les mieux favorisées sous ce rapport.

Nous estimons donc que, avant de nous hâter de conclure, il serait prudent de faire d'abord la part de responsabilité de Montréal seule. Nous pourrions ensuite apprécier les statistiques vitales du Dominion avec un sens plus juste à l'endroit de la généralité de la province de Québec. Et cela vaudrait la peine d'être fait.

Quant à la ville monstre, personne ne sera surpris d'apprendre que c'est chez elle que les enfants meurent en plus grand nombre. Il n'y a qu'à passer à Montréal par un jour de grande chaleur, à parcourir les rues de ses quartiers surpeuplés, qui sont nécessairement les quartiers des pauvres gens, pour ne pas être étonnés que les petits enfants succombent à Montréal. On a beau multiplier les Gouttes de Lait, les Refuges Maternels, on ne peut suppléer à l'incurie des autorités municipales. Celles-là semblent avoir d'autres soucis que d'assurer l'application stricte des lois d'une hygiène élémentaire. Elles ont présidé sans s'émouvoir à la construction compacte de maisons exigües où il n'y a pas de place pour l'enfant; où les familles nombreuses ne peuvent décemment se loger. Les intérêts de l'immobilier n'ont jamais été contraires, et c'est tant pis pour les contribuables si l'on s'entasse dans des boîtes où l'on étouffe et où l'enfant meurt.

Au reste, la presse de la Métropole ne nous laisse rien ignorer de la sorte d'administration de la grande ville, et nous en savons assez pour n'être pas surpris de ce qui y arrive. Seulement nous voudrions voir Montréal porter seule le poids de ses propres fautes, et ne pas s'en décharger sur les épaules du reste de la population de cette province.

Pour notre part, ici aux Trois-Rivières, nous savons fort bien que le taux de notre mortalité a été excessif jusqu'à ces dernières années. Mais heureusement, la lutte engagée à la mortalité infantile et aux pertes par la tuberculose a porté des fruits, et aujourd'hui notre ville jouit d'une meilleure réputation. Il nous faut dire cependant que nous ne sommes pas exempts de tout reproche, et que nous ressentons les inconvénients de la construction bâtive et sans plan de nos quartiers industriels. Ce n'est pourtant pas l'espace qui manque pour construire aux Trois-Rivières, et donner de l'air et du soleil à chacune de nos résidences.

Le rédacteur du "Devoir" trouve que les révélations des statistiques vitales devraient avoir un bon résultat... "Les appels de nos sociologues ont trouvé une population et des gouvernements blasés. Les avertissements, les cris d'alarme n'ont pas réussi à les réveiller complètement encore de leur sommeil léthargique et de leur indifférence criminelle et coupable. Peut-être la honte qui résulte des comparaisons mensuelles et annuelles parviendra-t-elle enfin à accomplir ce que les autres sentiments n'ont pu faire. Car notre province va-t-elle se résigner à siéger pour toujours au dernier rang, à occuper perpétuellement ce piloris déshonorant, à porter constamment ce stigmate? Est-ce que l'on dira toujours que la race française est celle qui laisse mourir avec le plus d'indifférence ses enfants et ses bébés?"

Sans doute que ces reproches peuvent être sérieusement mérités. Mais nous continuons à penser que si la ville de Montréal était considérée à part dans les statistiques vitales, la position de notre province apparaîtrait sous un jour plus consolant, et surtout plus véridique. Et ce ne serait que justice pour le Québec.

Joseph Barnard

LE TRAVAIL DU DIMANCHE

ETRANGE ENQUETE AUX TROIS-RIVIERES

La Confédération célébrée dans les usines de pulpe et de papier. On chôme durant trois jours consécutifs... Mais on travaille les autres dimanches de l'année. Que dire du rap-

port disant qu'on ne travaille pas le dimanche aux Trois-Rivières?

Un fait récent vient de jeter une nouvelle lumière sur la mentalité des industriels de la pulpe et du papier et la valeur du principal argument qu'ils apportent pour faire travailler un certain nombre de leurs ouvriers le dimanche.

Cet argument, tout le monde le connaît, on l'a répété à satiété dans les journaux, les congrès, les enquêtes: c'est l'impossibilité pour cette industrie de cesser complètement ses opérations durant 24

BILLET DU MARDI

CLOCHES

Homme en quête de publicité... c'est possible. Mortel au tympan fort délicat... c'est fort probable. Toujours est-il que ce bon monsieur de la capitale fédérale commence à être ennuyé par la sonnerie trop fréquente du nouveau carillon d'Ottawa, et même les cloches des églises ont le don de lui taper sur les nerfs, non pardon, sur les oreilles.

Des mesures énergiques devront donc être prises pour mieux emprisonner ces oiseaux bavards de la grande Tour et ceux des cloches d'église; ça empêche de dormir le matin.

Certes, cela ne sera pas suffisant! on défendra à l'avenir les cloches sur les locomotives; les cloches à incendie (les pompiers siffleront en mettant deux doigts dans la bouche); on enlèvera cette importune sonnette à la porte de la résidence de monsieur; et le téléphone avec sa cloche... c'est simple... la téléphoniste criera pour avertir.

Alors règnera un calme parfait; on défendra à l'avenir les cloches sur les locomotives; les cloches à incendie (les pompiers siffleront en mettant deux doigts dans la bouche); on enlèvera cette importune sonnette à la porte de la résidence de monsieur; et le téléphone avec sa cloche... c'est simple... la téléphoniste criera pour avertir.

Sont insensés: ceux qui trouvent utile l'avertissement donné par la cloche; ceux qui trouvent de la poésie, de la magie dans ces sons vivants; ceux qui osent blesser les membranes minces et sonores des oreilles de leurs concitoyens.

Je conseille à ce monsieur un lieu plus convenable, au sommeil: les forêts les plus reculées au nord, dans les Laurentides. Là, on n'est pas ennuyé par les inconvénients de la vie en société, on n'entend plus les autres, on n'entend même pas chanter les clochettes argentines des troupeaux.

A la mort de cet homme, on mettra probablement sur une épitaphe en forme de cloche, ces deux vers:

"Ci-git, Monsieur X, de résonnant souvenir."

LAURENT

heures consécutives sans éprouver une lourde perte.

Or, à l'occasion des fêtes de la Confédération, dans la région de Hull les usines de pulpe et de papier ont cessé toute opération non seulement durant une journée pleine, mais durant trois jours consécutifs: le 1er, le 2 et le 3 juillet.

Et il semble bien qu'il en ait été ainsi un peu partout, même dans la ville qui souffre le plus actuellement du travail du dimanche, aux Trois-Rivières. A la St. Lawrence Paper Mills, par exemple, l'avis suivant était affiché dans l'usine. Holiday shut-down.

Shut-down 7 a.m. Friday, July 1st—Mill to be left in first class shape and spotlessly clean.

Paper on machines by midnight Sunday July 3rd, 1927. (signed) R. Manager.

Pourquoi, ce qui est possible les jours de fête profane—ce n'est pas en effet la première fois qu'on chôme ces jours-là, c'est même une habitude, pourquoi, cela serait-il impossible le dimanche et les jours de fête religieuse?

Cette question a été posée souvent depuis quelques années. Nous attendons encore une réponse.

Nous n'ajouterons qu'un mot à ces faits. Le 3 juillet, alors qu'on chômeait comme nous venons de le dire en l'honneur de la Confédération, les inspecteurs du gouvernement faisaient le tour des usines de pulpe et de papier puis, écrivains ensuite à leur chef—qui en informait à son tour le procureur général—que la loi du dimanche était observée dans cette industrie! Nous ne connaissons pas les motifs qui ont fait choisir ce dimanche-là pour cette inspection, aussi nous ne les jugerons pas. Mais en bonne vérité, que vaut une enquête conduite dans ces circonstances?

Qu'on la recommence! C'est bien le moins que nous puissions demander.

—La Ligue du Dimanche.

BENEDICTION DE CLOCHES A ST-ELIE

(Suite de la page 1)

cloches seront appelées à chanter pour vous la gloire de Dieu.

On dit que la cloche pleure, chante et prie. Il y a bien des raisons de prier car nos ennemis ne sont ni ne restent inactifs.

Nous venons aujourd'hui comme autrefois les Mages à Bethléem, avec de riches présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

Déjà nous avons distribué l'encens et la myrrhe, il ne nous reste plus qu'à verser les derniers fruits de notre générosité, l'or.

Soyez généreux pour vos nouvelles cloches et que vos cadeaux leur rappellent toujours joyeux le souvenir de leur Baptême.

A l'exemple du divin Maître, je vous dirai: Fac sicut exemplum—suivez l'exemple.

Et Sa Grandeur déposant son offrande généreuse, somme les premiers coups qui se répètent près d'une heure durant, sous la main vigoureuse des nombreux parrains à la cérémonie.

LES PARRAINS

Parmi les parrains, nous avons remarqué M. J.-A. Frigon; M.P.P., Mlle Frigon; M. le Dr et Mme Eugène Bellemare; M. Alfred et Mlle Bourvail; M. Charles et Mlle Marcouiller; M. Maxime Matteau et Mlle Matteau; M. et Mme Isaac Bourassa; M. et Mme Charles-Edouard Fortin; M. Maurice Fortier, avocat; M. et Mme J. Gélinas; M. et Mme N. Chamberland; M. et Mme A. Guillemette; M. et Mme Loranger; M. et Mme Boisvert; M. et Mme Chagné; M. et Mme E. Lamy; M. et Mme E. Rivard; M. et Mme Lafrenière; M. et Mme A. Gendron; M. et Mme A. Lafrenière; M. et Mme J.-B. Dampousse; M. et Mme D. Garneau; M. et Mme E. Samson; M. et Mme H. Deschênes; M. et Mme P. de Charette; M. et Mme J. Boulanger; M. et Mme J. Diamond; M. et Mme T. Boisvert; M. et Mme C. Lamy; M. et Mme Latour; M. et Mme S. Grenier; M. et Mme N. Guillemette; M. et Mme P. Déziel; M. et Mme N. Pellerin, etc.

Après que les Parrains eurent procédé à la sonnerie officielle, Sa Grandeur Monseigneur Comtois retourna au presbytère.

Longtemps encore les cloches sonnèrent, chantant haut et ferme la générosité des paroissiens de St-Elie et la solide amitié de leurs amis des paroisses avoisinantes, puisque la recette fut de \$1,517.20.

M. le Curé en fut très heureux et aux parrains et marraines, comme à tous ceux qui ont contribué à pareil succès, il offre ses plus sincères remerciements.

Bref la cérémonie fut très belle et tous en gardèrent un vivant souvenir.

FRAPPE DE NOUVELLES MEDAILLES

Sixième médaille annuelle du pontificat de Pie XI.

On vient de frapper à l'occasion de la Saint-Pierre, la sixième médaille annuelle du Pontificat de Pie XI.

Cette médaille qui est l'oeuvre du professeur Aurelio Mistruzzi, porte à l'envers l'effigie du pontificat régnant, avec ces mots: "Pius XI Pont. Max. An. VI", et au revers une vue du nouveau séminaire dont on vient de commencer la construction près du Vatican. Cette vue entourée de l'inscription suivante: Seminario Min. Rome. Ad Val. Ampliando lapis aspic. P. A. MC. MXXVII.

Cette médaille a été offerte en triple exemplaire d'or, d'argent et de bronze, par le cardinal Serafini, conservateur du cabinet nismatique du Vatican, au Saint-Père, qui a vivement loué le caractère artistique de l'oeuvre de M. Mistruzzi.

COMITE CATHOLIQUE DU CINEMA

EN FRANCE

Pierre l'Ermite nommé président.

Avec l'encouragement de Son Eminence le Cardinal Dubois, on vient de fonder en France, un Comité Catholique du Cinéma, présidé par M. le chanoine Lanti—(Pierre l'Ermite)—curé de St-François de Sales.

Parmi les autres membres de cette association on compte le P. Dassonville, l'abbé Barde, secrétaire de l'Union des Ouvriers, Monseigneur Beaupin, MM. Charles Pichon et Jean Morieuval, ainsi que M. le chanoine Raymond, secrétaire.

Le Comité compte sur l'encouragement de toutes les grandes associations catholiques, et déjà plusieurs l'ont assuré de leur concours. D'ailleurs, il ne poursuit aucun but commercial, et son unique souci est d'éclairer la clientèle catholique en favorisant moralement la production et la diffusion des meilleurs films. Il sera en mesure de fournir à tous les catholiques préoccupés d'action dans le domaine du cinéma, et il exercera une action bienfaisante sur l'opinion et sur les milieux cinématographiques dans l'intérêt de nos grands besoins moraux et religieux.

Nul doute que cette organisation rende de grands services à la cause catholique.

CONCOURS LITTERAIRE

Choix du Jury.— Nombreux concurrents.

On vient de choisir le jury du grand concours littéraire de l'Association des Auteurs canadiens; ce jury se compose de M. le lieutenant-colonel G.-E. Marquis, président de la Section française de l'Association des Auteurs canadiens, qui en sera le président; de M. l'abbé Arthur Lacasse, curé de St-Apollinaire, le poète bien connu, membre de la Société royale du Canada; et de Mme A.-P. Benoit, de Montréal, une de nos femmes écrivains les plus distinguées, qui à son côté des recueils de nouvelles et plusieurs pièces de théâtre; M. le notaire Aimé Plamondon, secrétaire de la Section française de l'Association des Auteurs canadiens est le secrétaire du jury.

Les résultats ne seront connus tout probablement qu'en septembre, car près de 100 concurrents ont déjà envoyé leurs manuscrits. C'est l'un des plus grands efforts littéraires qu'on ait encore vus au Canada-Français, depuis assez longtemps.

TESTAMENT DU ROI FERDINAND

Bucarest, 22.— Le roi Ferdinand dans un codicille de son testament demande au ciel de rendre facile le chemin qu'a voulu suivre le prince Carol.

On connaît maintenant le contenu de ce testament. Le ministre de la Justice l'a lu à la famille royale au palais hier. La reine Marie a beaucoup pleuré en écoutant les dernières volontés de son royal époux.

Dans une lettre annexée à son testament et adressée au président du conseil, du cabinet, le roi Ferdinand déclare qu'il a exilé son fils aîné pour le plus grand bien de son pays mais que son cœur de père a toujours désiré le retour de ce fils qu'il aimait particulièrement.

Il a fait un appel pathétique à l'ancien héritier du trône en lui demandant de respecter la mémoire de son père et de ne pas essayer de plonger le pays dans la guerre civile et la révolution en tentant de s'emparer du pouvoir.

Le jubilé de la Confédération Canadienne à Paris

HAUTE SIGNIFICATION DE LA FETE—BEAU DISCOURS DE L'HON. ERNEST LAPOINTE

Nous extrayons d'un journal de Paris, "Le temps" une belle appréciation du Miracle Canadien— notre survivance en Amérique.

LE MIRACLE CANADIEN

Les paroles qui furent prononcées en présence des représentants du gouvernement français et du corps diplomatique, à l'occasion du 60e anniversaire de la Confédération canadienne, par les orateurs du Canada, ont une signification interallée, en même temps qu'une importance politique dont il nous est agréable de prévoir les conséquences nécessairement amicales.

M. Philippe Roy, commissaire général du Canada en France, hôte particulièrement aimé des Parisiens qui le voient à l'oeuvre, est un diplomate qui a su, pendant des années déjà longues et toujours bien remplies, s'acquitter de ses hautes fonctions, avec un succès qui montre tout ce qu'il y a d'efficacité bienfaisante dans la diplomatie de l'amitié.

Célébrer ainsi les heureux effets de la Constitution fédérale de 1867 c'est répondre au vœu des initiateurs de ce grand acte, notamment aux intentions du comte de Carnarvon qui, en séance solennelle de la Chambre des lords, a déclaré vouloir faire des possessions anglaises de l'Amérique du nord "un grand Etat, digne de prendre place à côté d'une des plus puissantes nations du globe, à côté des Etats-Unis". Soixante ans se sont écoulés depuis que les contemporains d'un Georges Cartier, d'un Hector Langevin, d'un Charles Chapuis ont reçu, comme le statut fondamental de la liberté de tous les Canadiens, Anglais ou Français, l'acte constitutionnel par lequel une solution équitable a mis fin comme nous le disions naguère, ici même, "au conflit souvent tragique qui, depuis plus d'un siècle, opposait deux races, deux langues, deux nations également riches de gloire, de souvenirs et d'espérance, parfaitement dignes de s'entendre, de s'estimer, de se rapprocher par l'élan mutuel d'une fraternité générale, sur les rives transatlantiques où Samuel Champlain a fondé une Nouvelle-France, arrivait en Amérique au moment même où, par l'effet d'une mémorable coïncidence, Henry Hudson précédait les fondateurs d'une Nouvelle-Angleterre sur la route maritime de l'Ouest."

L'Entente cordiale est la suite naturelle de l'émulation héroïque. Il n'y a pas de geste plus émouvant que l'alliance chevaleresque de deux adversaires qui, après s'être loyalement mesurés, se trouvent égaux dans une estime réciproque, et s'engagent à mettre en commun toutes les ressources d'énergie morale dont ils disposent, afin de consacrer ensemble à l'accomplissement des difficiles devoirs dont se compose la tâche permanente de l'élite humaine toutes leurs forces désormais réunies pour la défense du droit et de la liberté.

Tels sont les sentiments, telles sont les pensées dont s'est inspiré en célébrant à Paris l'anniversaire de la Confédération canadienne M. Ernest Lapointe, l'éminent député de Québec, ministre de la justice dans le cabinet que préside M. William-L. Mackenzie King, premier ministre et secrétaire d'Etat des affaires étrangères. Les auditeurs parisiens de M. Lapointe ont apprécié dans son éloquent discours, en même temps que l'élevation des idées, la vigueur expressive d'un langage où l'on retrouve l'accent des Français qui, aux temps des labeurs d'autan et des guerres d'autrefois, ont travaillé, combattu, souffert pour le Canada.

James Wolfe, général anglais, et le marquis de Montcalm, général français sont tombés l'un au l'autre au champ d'honneur, le même jour, presque à la même heure, le 13 septembre 1759, près de Québec, dans un endroit qui, du nom d'un des premiers laboureurs de la Nouvelle-France, Abraham Martin, s'appelle la plaine d'Abraham. Aujourd'hui, non loin de la statue de Champlain, qui domine comme du haut d'une acropole le seau du Saint-Laurent

et l'horizon des îles, une stèle dédiée à Wolfe et à Montcalm réconcilie ces deux héros dans l'admiration unanime de deux grandes nations émues par des souvenirs historiques et légendaires dont l'évocation unit au prestige idéal de la poésie renouvelée d'âge en âge par l'acclamation d'un peuple nouveau, docile à l'appel d'un magnifique avenir, la puissance réelle d'une vérité souvent proclamée par les savants et les sages qui sont les gardiens fidèles d'un glorieux passé.

Lord Aylmer, gouverneur général du Canada en 1831, a rendu un hommage suprême à la mémoire de Montcalm. Lord Bryce, l'illustre historien de l'Empire germanique et de la République américaine, assistant à la célébration du troisième centenaire des découvertes de Champlain, a noblement parlé de Wolfe et de Montcalm, disant à quel point l'un et l'autre, le gentilhomme et le "gentleman" sont dignes des hommages de la postérité. Les témoins de ces commémorations émouvantes se souviennent d'avoir vu sur les rives du lac Champlain, notamment le 7 juillet 1909, dans la délégation canadienne, à côté de sir Lomer Gouin et de Mgr Roy, alors évêque auxiliaire de Québec, un jeune ministre du cabinet Laurier, M. Rodolphe Lemieux, qui déjà contribuait par son talent oratoire et par sa prévoyance politique, au resserrement des liens de l'Entente cordiale.

Aujourd'hui président de la Chambre des communes du Canada, M. Rodolphe Lemieux est, en ce moment, l'hôte des Parisiens, qui ont d'excellentes raisons de l'accueillir et de l'applaudir.

L'Académie des sciences morales et politiques, ayant à procéder, dans sa séance du 18 juin dernier, à l'élection d'un de ses associés étrangers, au siège vacant par la mort du cardinal Mercier, vient d'élire à l'unanimité M. Rodolphe Lemieux. Le nouvel académicien a des titres qui ne pouvaient échapper à l'attention de l'Institut de France. Il est un des signataires de l'accord du 5 décembre 1922, entre le gouvernement français et le gouvernement du Canada, relativement à la concession, sur le plateau de Vinay, d'un terrain destiné au monument des soldats canadiens tombés au champ d'honneur en France. Son fils unique est tombé glorieusement, en France le 29 août 1918.

On a quelquefois parlé d'un "miracle grec", voulant signifier ce qu'il y a d'exceptionnel dans le destin d'une race antique et glorieuse dont la tradition intellectuelle et la morale s'est conservée de siècle en siècle, à travers d'innombrables vicissitudes, et répand encore sur le monde entier le rayonnement d'Athènes.

L'autre anglais de la relation officielle des opérations du corps expéditionnaire canadien, le colonel sir Max Aitken, membre de la Chambre des communes, a pu dire, qu'il y a une sorte de miracle canadien dans ce retour qui fait que les descendants de ceux qui furent séparés de la France par des événements contraires à leur volonté, sont venus, après une séparation plus que séculaire, combattre et mourir sur le sol français pour la patrie des ancêtres.

ENTRE JUIFS ET CHRETIENS

Philo-sémitisme.

Le rabbin Marais Ramon, d'Albany, N.-Y., prêche en faveur d'un rapprochement entre juifs et chrétiens. Le temps est venu, affirme-t-il, d'encourager les efforts en vue d'une meilleure intelligence entre juifs et chrétiens, et d'opposer "au nuage noir de l'antisémitisme au moins une bordure d'argent". Il se sert d'un nouveau terme, celui de "philo-sémitisme", pour désigner la bonne volonté et les actes bienveillants, des non-juifs à l'égard des Juifs.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

Cap-de-la-Madeleine

Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins,
Cité du Cap-de-la-Madeleine

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport semi-annuel pour la première partie de l'année 1927 et

s'étendant du 1er janvier au 1er juillet.
Bureau du Greffier

Le Conseil dans cette période a passé 210 résolutions et ordonnances. Il a siégé 21 séances. Le budget a été considéré deux fois et les évaluateurs municipaux ont été commissionnés pour la confection du rôle pour 1928. Il a aussi fait et passé neuf règlements munici-

cipaux:

10—Le règlement No 94 établissant les taux de perception pour 1927.

20—Le règlement No 95 amendant le règlement des licences.

30—Le règlement No 96 amendant le règlement de l'aqueduc.

40—Le règlement No 97 amendant le règlement des boulangers.

50—Le règlement No 98 amendant le règlement du marché.

60—Le règlement No 99 autorisant un emprunt de \$234,400 à 5% calculé sur une base de 40 ans et émis à vingt ans avec une moyenne de rachat de dix ans et demi. Lequel a été approuvé et vendu à la maison L.-G. Beauchien & Cie, Montréal à \$99.33 soit une base d'intérêt de 5.09%.

70—Le règlement No 100 autorisant un emprunt de \$75,000 à 5% calculé sur une base de trente ans. Cet emprunt devant servir pour la confection de trottoirs, le bornage des rues et le pavage de la partie entre la nappe bétonnée de la rue Notre-Dame et le trottoir. Il a été autorisé par le peuple et vendu à la maison L.-G. Beauchien & Cie, Montréal, au prix de 99.33 devant coûter à la ville 5.09% d'intérêt et remboursé sur une moyenne de quinze ans et demi.

80—Le règlement No 101 amendant le règlement de fermeture des établissements de commerce.

90—Le règlement No 102 fixant les limites des districts de votation pour les fins parlementaires.

100—Le règlement No 103 autorisant sur ordonnance du bureau d'Hygiène de la province de Québec, d'emprunter une somme de \$20,000, pour des travaux d'aqueduc et d'égouts urgents.

Ce règlement a été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil. L'emprunt est calculé sur une base de 40 ans. Il est émis à 20 ans sur une base moyenne de rachat de 10 1/2 ans. Il a été acheté par la maison L.-G. Beauchien & Cie à raison de 99.33 coûtant à la ville 5.09% d'intérêt par an.

Dans le rapport de l'auditeur pour l'année 1926, au compte du passif, il apparaissait que nous devions les sommes suivantes à la Banque Canadienne Nationale:

10—\$3,680.49, étant les fonds d'amortissement pour 1926 sur le règlement No 54.

20—\$9,200.00 étant les fonds empruntés pour racheter des débentures échues en 1926.

30—\$14,358.75 étant des intérêts sur obligations rencontrées par la Banque suivant autorisation.

Le 1er juillet, le conseil avait fait en sorte que ces sommes ont été remboursées à la Banque et que notre passif était diminué d'autant. Les remises furent autorisées comme suit:

10 janvier 1927, \$3,680.49; 28 mars 1927, \$10,272.50; 23 mai 1927, \$13,754.50.

Le conseil a accordé les contrats pour la confection des trottoirs comme suit: le tout après que des soumissions ont été légalement demandées.

10—M. M. Adam Bellerive et Georges St-Pierre, à raison de .61% du pied linéaire de trottoir.

20—M. H. L. Clifford à .68-2-3c du pied linéaire.

Aqueduc

Dans le département de l'aqueduc, il y a eu \$7,465 d'approprié et \$3,665. Il a été dépensé au 1er juillet. Le système de pompage que nous avons établi à la prise d'eau a répondu à nos prévisions.

Les deux pompes de 500 gallons utilisées pour fins de consommation domestique seulement ont coûté pour frais d'opération une somme moyenne de \$123.31 par mois; elles pompent mille gallons d'eau par minute à une pression moyenne de 38 livres. La pompe contre l'incendie, capacité, 1,200 gallons à la minute a coûté \$81.40 en moyenne par mois. La pression obtenue est de 150 livres à la prise d'eau et 105 livres dans la partie ouest. En 1923 la moyenne du coût d'opération pour les deux pompes Downie que nous avions fut de \$233.64 par mois. La pression maxima obtenue en cas de feu était de 76 livres à la prise

d'eau. La capacité des pompes était de 700 gallons par minute.

Economie:—Nous avons donc économisé pour fins domestiques \$110.33 par mois, en comparant l'opération des deux pompes actuelles contre les deux anciennes tout en ayant un rendement accru de 300 gallons par minute.

Pour fins de feu, la pression est doublée et le coût d'opération est encore diminué de \$28.93 par mois.

Sept bornes-fontaines ont été changées de place; 2 robinets d'arrêt séparés; 2 joints d'aqueduc dans le champ chez M. Siméon Lacroix; 7 retours ont été posés; le puit a été lavé à la prise d'eau; une décharge du réservoir a été construite; la chaussée de la prise d'eau a été refaite deux fois.

Revenant à la prise d'eau, je suggérerais encore que le conseil étudie la nécessité de construire un second puit de pompage, tel que recommandé par le Dr Savary, inspecteur régional du bureau d'Hygiène de la province. Nous pourrions un jour ou l'autre, être mis dans l'embarras de ce fait.

Aqueduc capital. — Nous avons complété au commencement de l'année la construction des conduites principales suivantes, la rue Rochefort, St-Louis et la rue Ste-Marie. Des instances ont été faites au bureau d'Hygiène de la province de Québec par des contribuables avec le résultat qu'une ordonnance fut émise, nous enjoignant de construire de l'aqueduc sur les rues St-Alphonse, Beauchemin, St-Pierre, Céline, St-Georges, Ste-Julienne et Bonaventure.

Nous avons utilisé de la conduite de fonte, Classe "C" manufacturée à la Canada Iron Corporation. Le premier juillet les travaux suivants avaient été exécutés: Rue St-Alphonse, 440 pieds de longueur; 1" diamètre—1 borne-fontaine.

Rue St-Pierre, 250 pieds de longueur, 6" diamètre—1 borne-fontaine.

Rue Céline, 700 pieds de longueur, 6" diamètre—1 borne-fontaine.

Rue St-Georges, 80 pieds de longueur, 136 pieds de longueur, donnant un total en longueur de 1,606 pieds. Le coût total de ces travaux comprenant l'achat des matériaux, la main-d'œuvre, le déblais et le remblais, se montait à \$2,260.16 donnant une moyenne de coût de \$1.46 par pied linéaire de tuyau posé.

Dans un rapport au conseil en date du 12 décembre 1921, j'établissais le coût de la construction de l'aqueduc ici, comme suit: Pour tuyau de six pouces—contre-maître et direction, prix par pied linéaire, 03c—Tranchées, déblais et remblais (1/2 de 75) 37c—Posage du tuyau, 15c—Achat des matériaux, \$1.44—Total, \$1.99.

L'économie réside dans le fait que la fonte est baissée de 12.5% depuis. La main-d'œuvre est payée le même prix approximativement si l'on compare les listes de paie. Nous avons remplacé les joints de plomb par des joints de "Leadite" et nos hommes sont expérimentés. L'économie totale dans le coût de la construction entre 1921 et 1927 se trouve à être de 26.7%.

Donc notre main-d'œuvre est 8.80% plus effective si nous déduisons le pourcentage de baisse dans le prix d'achat des matériaux. Je dois remercier les membres du conseil qui m'ont permis de m'entourer d'hommes qui nous ont fait réaliser cette économie.

Conduite de Service.—Il y a eu 59 conduites de service de construites. Nous avons dépensé de ce chef \$1,467.26 pour les matériaux de service, tant pour l'égout que pour l'aqueduc. De cette somme nous avons en magasin, pour \$130.85 de marchandise. Laisant une dépense de \$1,336.41 pour la construction de 59 conduites de service. Le prix moyen en est donc de \$22.65. En 1921, une conduite de service coûtait en moyenne \$27.47. Encore à ce prix étaient-elles faites en grande quantité, vu qu'il y en a eu 242 de faites dans le même mois. Dans ce domaine, le prix du matériel n'a presque pas changé vu que nous nous servions à ce temps de robinets légers et que maintenant nous en utilisons de plus pesants. L'économie dans ce département est donc de 17.5%.

Egouts-entretien.—Nous nous sommes efforcés de maintenir notre système de drainage en bonne condition et nous n'avons pas eu à souffrir une seule action en dommage de ce chef, ce printemps. Les égouts ont été débouchés sur les rues suivantes comme suit en dehors de l'entretien général: Rue St-Irénée, 5 fois—Rue Rochefort, 3 fois.

Travaux au capital.—Partout où l'aqueduc fut construit il y eut un canal d'égout de chevauché dans la même tranchée. Rue St-Alphonse, 15 pouces de diamètre, 440 pieds long, 2 regards et 1 puits.—Rue St-Pierre, 250 pieds de 12" diamètre, 1 regard—Rue Céline, 700 pieds; 12" de diamètre, 1 regard—Rue Alice, 136 pieds; 12" de diamètre—Rue St-Georges;

80 pieds; 12" diamètre.—Le coût total de ces travaux fut de \$1,430.30 soit \$0.899 par pied linéaire comprenant la tranchée, le déblais et remblais, la main-d'œuvre, etc.

En 1921—Un tuyau coûtait posé—Contre-maître, .03—Remblais et déblais 1/2 de .75 .38c—Coût du posage du joint, .20—Coût du matériel, .98—Total—\$1.59—Economie de \$0.69 par pied linéaire.

Argent voté.—Il a été approprié pour les différents travaux d'aqueduc et d'égout par le règlement no 103—\$20,000.—Dépense au 1er janvier 1927, \$9,982.—Au 1er juillet 1927, 5,295.96—Total—\$15,277.96—Balance disponible—\$4,722.04, pour compléter les travaux.

Voie.—Dans le département de la voirie, il fut approprié \$12,490, et il fut dépensé \$8,227.10 au compte revenu. L'innovation la plus marquée de l'année dans ce département est que nous avons entrepris de faire l'enlèvement de la neige sur la rue Notre-Dame. De ce fait le budget pour la confection des rigoles est tombé de ce qu'il était en 1926—\$689.39 à \$395.55 en 1927—La rue Notre-Dame a une longueur de 11,125 pieds et une largeur de 24 pieds entre les trottoirs. Le coût total, sans déduction de l'économie de la confection des rigoles, fut de \$1,234.55.—Ce qui fait que nous avons enlevé, chargé et charroyé la neige sur cette rue pour un coût moyen de 4.2 centins la verge carrée. Nous avons fait refaire une longueur de 180 pieds de pavage sur la rue Thibault au sud de la voie de la Riverside Lumber Co. Ltd.

Le prix moyen en a été de \$2.67 par pied linéaire de route. Ce pavage consistait en béton 1-2-4 armé avec du fer tordu espacé de 1/2 à tous les 12 pieds. L'épaisseur du béton était de 5 pouces en moyenne. Ce qui représente \$1.52 la verge carrée. Nous avons ouvert et terrassé les rues suivantes, Napoléon, Céline, St-Alphonse, Ste-Marie et Beauchemin, soit une longueur additionnelle de rue de 3090 pieds.

L'entretien général de la voirie a été fait comme par le passé et nos rues sont dans de bonnes conditions. Le personnel de la voirie, sur ordonnance du conseil a terrassé le jeu de balle au champ commencent pour ce sport et comme octroi au club, Cap-de-la-Madeleine, Amateur.

Travaux permanents. Déparlement de la voirie. Le conseil continuant sa politique de s'approprier le terrain nécessaire à l'ouverture des rues a fait exproprier le terrain nécessaire à l'ouverture de la nouvelle route Nationale, dite Rues Ste-Madeleine et Fusey. Le coût de ces terrains a dépassé nos prévisions et il se chiffre à \$11,620.98 et nous n'avons que \$3,000 à cette fin.

Nous avons fait un mur chez M. E. Richard qui nous coûte \$272.20 pour 24 verges de béton armé, soit \$11.35 la verge cube. Le mur est en béton de 1-2-4 armé avec du fer de 3-8 à tous les pieds, verticalement et à tous les 6, horizontalement.

Marché. Le marché progresse normalement. Il y fut approprié \$1196, et nous avons dépensé \$728.10. Depuis quelque temps j'ai fait publier dans les journaux locaux, les prix de vente. Si le contribuable les compare avec ceux d'en dehors, il verra qu'il n'a pas lieu d'aller ailleurs, et il devrait nécessairement l'achalandier encore plus. La création de ce marché et sa réglementation a eu pour résultat de faire surgir de magnifiques états et de belles constructions un peu partout dans cette cité. Les revenus de ce chef ont été très encourageants pour un début et le mois de juin a rapporté \$47.40.

Publicité. Comme les activités du conseil ont été très prises depuis quelques temps dans d'autres directions, cette branche a dû être négligée. Je demanderais que le conseil m'autorise à faire réimprimer le bulletin de publicité et de le reviser. De plus que nous mettions des petites annonces dans les journaux, et qu'une dépense de \$50.00 soit autorisée dans cette direction. Je suis à étudier quatre projets d'industrie pour cette ville. Nous ne devrions pas nous arrêter dans le bon travail que nous avons commencé.

Construction. La construction a été très active ce printemps. Il y a eu deux maisons religieuses d'entreprises. Le vieux Sanctuaire a été mis à l'épreuve du feu; 74 permis de réparation ont été émis, 8 maisons nouvelles en briques ont été construites et 31 en bois donnant un total de 59 nouveaux logements.

L'argent investi dans ce champ d'action représente \$115,000.

Le tout humblement soumis.

Roméo Morrisette, Ingénieur de la cité.

CANADA
Province de Québec,
District des Trois-Rivières,
No. 715.

COUR SUPERIEURE

Alphonse Corbin, journaliste de la cité et du district des Trois-Rivières,
Demandeur

Vs.
Lucien St-Louis, autrefois du même lieu et maintenant en lieux inconnus,
Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, 20 juillet 1927.

Ad. Provencher, Protonotaire C. S. District des Trois-Rivières, 21-26

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart Les Trois-Rivières.

Annonces -- Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables, à faire transporter, téléphonez au No 152, Geo. Dufresne Eng, rue Champdoux, en face de la gare.

J. n. o. M. et J.

LOTS A VENDRE— 50 lots situés au Coteau St-Louis, entre la Première et la Cinquième Avenue. Conditions faciles. S'adresser à Maurice Ryan, 54 Avenue Laviolette—Tél.: 425.

12-14-19-21-26-28-2-4

INSTITUTRICES demandées avec de bonnes références, pour le village et la campagne. Salaire \$325.00—S'adresser à J.-H. MARTIN, RACINE, QUE.

21-26-28-2



Tribune Ecclésiastique

ABRÉGÉ DE LITURGIE

(LXX)

La Sainte Messe

"Communicantes"

Après avoir réuni tous ses enfants qui voyagent encore avec elle sur cette terre, après leur avoir dit de ne former tous entre eux qu'un cœur et qu'une âme, après les avoir mis sous sa protection, l'Eglise cette tendre mère, nous avertit d'élever nos yeux avec elle, de contempler nos frères qui règnent dans les cieux, qui nous tendent les bras, et les Anges qui se préparent à mettre nos prières dans leurs encensoirs d'or pour les présenter au Seigneur comme un parfum d'agréable odeur.

"Participant à une même communion, et honorant la mémoire en premier lieu de la glorieuse Marie, toujours Vierge. Mère de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Seigneur; et aussi de vos bienheureux apôtres et martyrs, Pierre et Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Philippe, Barthélemy, Matthieu, Simon et Thaddée; Lin, Clet, Clément, Xyste, Cornille, Cyprien, Laurent, Chrysogone, Jean et Paul, Cosme et Damien, et de tous vos autres saints aux mérites desquels daignez accorder qu'en toutes choses nous soyons munis du secours de votre protection. Par le même Jésus-Christ notre Seigneur. Amen." Pendant cette prière, le prêtre tient les mains élevées et il fait une inclination, par respect, aux noms de Jésus et de Marie.

Cette prière nous rappelle: 1o—que tous les chrétiens ne forment qu'une grande famille, et que l'Eglise réunit toujours dans ses affections, les saints de la terre et les saints du ciel. Elle prie pour les premiers, elle invoque les seconds. "Mais notre communion avec nos Frères de la terre est plus complète que notre communion avec nos Frères du Ciel.

Avec nos Frères de ce monde nous avons même foi; mêmes sacrements, mêmes besoins, même voyage à accomplir vers le but où nous tendons. Avec les saints du ciel nous avons, il est vrai, même foi; mais ce que nous espérons, ils l'ont obtenu. La carrière où nous marchons, ils l'ont parcourue; les combats que nous soutenons, ils y ont triomphé et en ont reçu le prix. Nous sommes dans la voie, eux, ils sont arrivés au terme. Nous prions les Saints pour qu'ils nous enseignent le moyen de demeurer dans l'amitié de Dieu.

Cette prière nous fait voir: 2o—que de tout temps l'Eglise a invoqué les saints. Elle n'a fait qu'imiter en cela les Justes de l'ancienne loi. C'est ainsi que les Israélites, afin d'attirer plus promptement sur eux les grâces qu'ils désiraient, rappelaient les vertus d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob. "Nous vous conjurons, Seigneur, notre Dieu, disaient les trois jeunes Hébreux dans la fournaise, ne retirez pas de nous votre miséricorde, à cause d'Abraham que vous avez aimé, d'Isaac votre serviteur et d'Israël votre saint."

Autrefois dans chaque église, il y avait trois catalogues ou diptyques qu'on conservait avec beaucoup de soin.

Sur le premier, étaient écrits les noms: de la sainte Vierge, des Saints, des Apôtres et surtout des Martyrs; plus tard, on y inséra aussi le nom des Evêques morts en odeur de sainteté.

Quand on voulait déclarer un homme saint, on mettait son nom sur le diptyque des Saints. De là est venu le mot "canoniser," parce qu'on le récitait pendant le "Canon."

Sur le second, on mettait le nom des fidèles vivants, recommandables par leur dignité, ou par les services qu'ils avaient rendus à l'Eglise. Ce catalogue renfermait les noms du Pape, des Evêques, du clergé, des rois, des princes, des magistrats... Ces noms étaient, comme nous l'avons vu, proclamés au "Memento des Vivants."

Sur le troisième, les noms des fidèles morts dans la communion de l'Eglise. (Nous le ferons au "Memento des morts.")

Il est intéressant de remarquer que l'Eglise nomme dans cette prière, dite "Communicantes," douze martyrs; ni plus ni moins, soit par symétrie avec les douze apôtres, soit à cause du symbolisme du nombre douze, soit pour signifier que tous les martyrs se joignent aux douze témoins de la résurrection du Christ et ne font qu'un avec eux. Cinq papes sont nommés: Lin, Clet, Clément, contemporains, coadjuteurs et successeurs de S. Pierre à Rome; Xyste, Cornille, martyrs au IIIe siècle; puis, Cyprien, le 1er évêque de Carthage, célèbre à Rome et dans toute l'Eglise par sa doctrine et ses écrits; Laurent, le diacre, Chrysogone, Jean et Paul, deux frères, Cosme et Damien, médecins et chirurgiens. La plupart de ces martyrs étaient des romains, et de très anciennes églises ont été érigées à Rome, en leur honneur.

Dans cette énumération, une place de choix est faite à Marie; après s'être associée aux douleurs du Calvaire, n'a-t-elle pas droit, avant tous les autres saints, aux honneurs de l'autel? Elle y est proclamée Mère de Dieu et toujours Vierge. Aux autres titres qui lui donnent le droit d'être nommée la première s'ajoute celui-ci: la Victime qui va être offerte sur l'autel est la chair de sa chair.

La prière se termine par la conclusion: "Per Christum Dominum Nostrum," car les saints eux-mêmes savent que pour être exaucés, il est nécessaire que leurs prières passent par le grand intercesseur et médiateur, Jésus-Christ.

Filip

le 26 juillet 1927.

La Croix au Colisée

Dans l'après-midi du 18 mai a eu lieu, en présence de la reine Hélène d'Italie, et des autorités civiles, l'inauguration solennelle de la croix au Colisée.

La cérémonie a commencé par une procession, à laquelle ont pris part un grand nombre de religieux. Le cortège s'est arrêté devant la croix, et, le voile qui recouvrait celle-ci étant tombé, Mgr Beccaria a procédé à la bénédiction, tandis que le chœur de la Schola Cantorum entonnait l'Exultate justi Domino, suivi du Vexilla regis. En même temps, de deux aéroplanes on jetait des gerbes aux pieds de la croix.

C'est en 1750 que le Pape Benoît XIV avait fait dresser la croix au centre de l'arène. En 1874 hélas elle était enlevée... On la transporta au Vatican, puis le 3 mai 1907, à l'église de Sainte-Anastasia. Des jours meilleurs étant

revenus, M. Egilberto Martire, député catholique de Rome, entreprit des démarches auprès du gouvernement afin que le signe de la Rédemption consacrerait de nouveau d'une manière visible, le Colisée.

M. Mussolini et le ministre de l'instruction publique, M. Fedele, se prêtèrent de grand cœur à cette initiative. Le 29 novembre 1925, on prélevait aux travaux en déposant deux reliques de la Terre Sainte dans un loculus aménagé à l'endroit même où devait s'élever la croix. Le 24 octobre 1926, la croix renaît dans l'arène au chant du Te Deum. La manifestation du 18 mai 1927 a couronné magnifiquement le retour du sublime symbole à l'Amphithéâtre Flavien. La croix du Colisée comme la croix du Capitole attestent la triomphe de la civilisation chrétienne sur le paganisme d'autrefois. C'est la grande leçon que puisent à Rome tous les pèlerins. Avec la croix au Colisée, cette leçon a pris une éloquence nouvelle.

POUR PROFITER DE LA SAINTE MESSE

Souvenons-nous que pour recueillir les fruits abondants du saint Sacrifice, il ne faut pas seulement y assister, mais encore adhérer avec humilité et confiance aux sentiments exprimés par la liturgie, et de communier.

La messe est la manifestation la plus touchante de l'Amour du Cœur de Jésus. A la messe, le Fils de Dieu perpétue l'acte essentiel de la Rédemption. A la messe, en union avec Jésus, nous pouvons adorer Dieu, le remercier autant qu'il le mérite, lui faire une réparation complète de l'offense que lui fait le péché, et lui adresser une prière toute puissante.

La Sainte Vierge sur le Calvaire est le modèle le plus achevé de l'esprit qui doit nous animer pendant la Sainte Messe. Occupée tout entière de ce qui se passe devant ses yeux, de la gloire de Dieu et du salut du monde pour lesquels s'offre l'adorable Victime, elle s'offre et s'immole en esprit avec son divin Fils. Ainsi, le fidèle doit s'unir à Jésus et au prêtre et offrir avec le prêtre la sainte Victime. Cette pratique nous sera facile si nous nous pénétrons de la pensée que nous sommes associés au célébrant et que c'est par son intermédiaire que nous faisons agréer l'Auguste Victime des autels au Très Haut.

Il est triste de penser que beaucoup de personnes ne profitent pas de ces grâces infinies. Les uns demeurent indifférents, d'autres choisissent ce moment pour se livrer à divers exercices de piété. Celles-ci font, il est vrai, une bonne action qui sera récompensée en raison de leur piété et de leur ferveur, mais elles n'offrent qu'une prière humaine; c'est une perle pour leur couronne éternelle, mais délaissant les prières et les actes d'un Dieu, source infinie de richesse immense, perles sans nombre, trésor infini, qu'elles peuvent acquérir si facilement. Que dire de certains défaits que nous ramènerons à trois principaux: a) Les distractions volontaires; b) la curiosité; c) la nonchalance? Et d'abord, les distractions volontaires. Elles surviennent principalement quand on se rend à l'église sans goût, sans esprit de foi, la tête remplie de pensées frivoles. Deuxième défaut: La curiosité qui fait porter les regards sur tout ce qui se passe dans le lieu saint, sur ceux qui entrent ou qui sortent, au lieu d'être uniquement attentifs aux saints mystères. Enfin, la nonchalance, défaut par suite duquel, oubliant la sainteté de l'Eglise et des cérémonies qui s'y font, on tient des postures négligées et même inconvenantes. Hélas! combien de catholiques qui, tout en assistant à la messe ne l'entendent pas et sont une cause de scandale pour leurs voisins.

Amis lecteurs, examinez, si vous n'êtes pas coupables en quelqu'un de ces points et si vous n'avez pas quelque un de ces défauts à corriger. Voyez si vous avez toujours assisté à la messe avec l'esprit de foi et de piété que requièrent et la grandeur, la sublimité des divins mystères, et votre titre de chrétiens, de vrais disciples de Jésus-Christ.

Pauvres pécheurs, que nous sommes, que ne savons-nous mieux profiter des grâces et des mérites de la Sainte Messe et aider ainsi au paiement de nos dettes envers notre Dieu.

"Ouvrier du Sacré-Cœur"

LE DIABLE ET LES FRANCS-MAÇONS

Sous la rubrique: "L'Intervention diabolique à notre époque," La Semaine Religieuse de Grenoble publie un fait étrange qu'elle donne comme absolument authentique. "Avant de la publier, li sons-nous, nous avons voulu en connaître et en posséder toutes les preuves." La Semaine, de Nancy, qui le reproduit, dit de son côté: "Ce récit on le nomme notre vénéral compatriote, le Père Jandel, décédé général des Dominicains, se trouve mêlé, nous l'avons entendu nous-mêmes à Nancy de quelqu'un qui le tenait de source certaine. Mais nous ne voulons le publier qu'après informations précises."

Voici le fait tel qu'il est rapporté dans les deux Semaines:

Le Père Jandel, dominicain prêchant à Lyon, fut pressé par un mouvement intérieur d'enseigner aux fidèles la vertu du signe de la croix; il ne résista point à cette inspiration et prêcha.

Au sortir de la cathédrale, il fut rejoint par un homme qui lui dit: "Groyez-vous à ce que vous venez d'enseigner?—Si je n'y croyais pas, je ne l'enseignerais pas, répondit le Père; je n'enseigne que ce que je crois. La vertu du signe de la croix est reconnue par l'Eglise; je tiens pour certaine la vertu du signe de la croix."

—Vraiment, reprend son interlocuteur étonné, vous croyez! Eh! bien, moi, je suis franc-maçon, et je ne crois pas; mais parce que je suis profondément surpris de ce que vous avez enseigné, je viens vous proposer de mettre à l'épreuve le signe de la croix.

Tous les soirs, nous nous réunissons dans telle rue, à tel numéro; le démon vient lui-même présider la séance. Venez ce soir avec moi; nous nous tiendrons à la porte de la salle; vous ferez le signe de la croix sur l'assemblée, et je verrai bien si ce que vous avez dit est vrai.

—Je crois à la vertu du signe de la croix, répond le Père Jandel, mais je ne puis, sans y avoir médité, mettre ma foi à l'épreuve. Donnez-moi trois jours pour y réfléchir.

—Quand vous voudrez éprouver votre foi, je suis à vos ordres, reprend le franc-maçon, et il donne son adresse au Dominicain.

Le Père Jandel se rend aussitôt auprès de Monseigneur de Bonald et lui demanda s'il doit accepter le défi au nom de la croix.

L'archevêque réunit quelques théologiens et discute longtemps avec eux l'opportunité de cette démarche. Enfin, tous finissent par être de l'avis que Père Jandel doit accepter.

Allez, mon fils, lui dit Monseigneur de Bonald en le bénissant, et que Dieu soit avec vous.

Quarante-huit heures restaient au Père Jandel; il les passa à prier, à se mortifier, à se recommander aux prières de ses amis; et, vers le soir du jour qui avait été désigné, il alla frapper à la porte du franc-maçon.

Le franc-maçon l'attendait. Rien ne pouvait révéler le religieux; il était vêtu d'un habit laïc; mais il avait caché une grande croix sous cet habit.

Le Père et le franc-maçon parlèrent et arrivèrent bientôt dans une grande salle, meublée avec beaucoup de luxe et si brillamment éclairée que les yeux en sont tout éblouis.

Ils s'arrêtèrent à la porte. Peu à peu la salle se remplit et tous les sièges allaient être occupés, lorsque le démon apparut.

Le franc-maçon dit au Père Jandel: "Le voilà!" Et aussitôt, tirant de sa poche un crucifix, le Père Jandel l'éleva de ses deux mains en formant sur l'assistance le signe de la croix.

Un coup de foudre n'aurait pas eu un résultat plus inattendu, plus subit, plus éclatant! les bougies s'éteignirent, les sièges tombèrent renversés les uns sur les autres, tous les assistants s'enfuirent.

Le franc-maçon entraîna le Père Jandel et quand ils sont bien loin, sans se rendre compte de la manière dont ils ont échappé aux ténèbres et à la confusion, l'adepte de Satan se précipite aux genoux du prêtre: "Je crois, dit-il, je crois; priez pour moi! convertissez-moi! entendez-moi!"

Le Père Jandel n'a pas nommé ce franc-maçon qui a mené jusqu'à la fin de sa vie une conduite des plus édifiantes.

Cette intervention personnelle de Satan au milieu des loges maçonniques n'est pas du reste isolée. Bien souvent déjà les feuilles religieuses et les ouvrages chrétiens l'avaient constaté. A Lyon en particulier, cette action diabolique s'est fréquemment fait sentir, et la ville pourtant si chrétienne, aimée et bénie par la Vierge de Pourvière, serait encore aujourd'hui le théâtre d'apparitions infernales, de scènes effrayantes où se commettent les plus horribles sacrilèges.

J.-A. C.

STE-URSULE

En visite.

Les RR. SS. Marguerite de Jésus et Marcelle, religieuses des SS. de l'Assomption de Calgary, Alberta, étaient en visite dernièrement chez leurs parents, MM. Alphonse Lambert de St-Edouard, Joseph Lambert de Ste-Ursule, Adolphe Dery de Maskinongé et Norbert Sylvestre de Louiseville.

Adieu au monde.

Mlle Alice Lessard, fille de M. et Mme François Lessard, nous a quittés vendredi et a fait son entrée chez les SS. de la Miséricorde, de Montréal. La famille Lessard compte déjà quatre filles religieuses de la Providence et un fils chez les Frères Ste-Croix. Nos félicitations à la famille.

SAINT-ELIE DE CAXTON

Dimanche, le 10 juillet, le pèlerinage annuel de notre paroisse avait lieu sur la montagne du Calvaire; le sermon fut donné par M. l'abbé Lemyre, curé de Ste-Cécile des T.R. L'éloquence avec laquelle il parlait a été fort appréciée par tous les fidèles qui l'écoutaient. Au retour, le R. P. Juncal, o. m. i., nous parla de la beauté et de la grandeur du sacerdoce et des vocations religieuses.

Naissances.

M. et Mme Henri Lafrenière (Antoinette Rivard) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée, Marie-Edith-Rita. Parrain et marraine: M. et Mme Elzéar Rivard, grands-parents de l'enfant.

Décès.

Dernièrement, ont eu lieu les funérailles de M. Raphaël Grenier, décédé à Montréal, et inhumé à St-Elie. Avant les funérailles, la dépouille mortelle fut exposée dans la demeure de son frère, M. Arsène Grenier.

Troubles au cœur. M. Edward S. Peterson, de Inwood, Man., écrit: "Depuis près de trente ans je souffrais plus ou moins de troubles cardiaques, fréquemment accompagnés de maux de tête et d'étourdissements. Avec sept bouteilles de Novoro je fus complètement débarrassé de ce mal."

L'indigestion, les gaz d'estomac et la constipation, qui sont les causes communes des troubles cardiaques—sont vivement contrôlés par cette incomparable médecine herbacée. Elle est fournie directement au public par le Dr Peter Fahrney & Sons Com., 2501 Boulevard Washington, Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. O.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PACIFIQUE.

SPECIALITE:

Maux de tête.—Yeux, crochets redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m.; vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m.

92 ST-MANRICE, Tél. 965

AUTOS USAGES --- PARTIES D'AUTOS

Autos usagées à vendre à prix exceptionnellement bas, ainsi que parties d'autos et pneus usagés, toutes marques et toutes sortes. Nous avons l'auto ou les parties usagées que vous désirez.

Batteries de toutes sortes toujours en magasin

Eastern Millstock Co., 124, St-Georges, Tel. 312

Château De Blois
23, Avenue Lavolette

Cuisine Française et Bourgeoise

TABLE D'HOTE	Déjeuner	50c et 75c
	Dîner	75c
	Souper	75c

Aussi service à la Carte dans le "Grill"

Bières De 10 A.M. à 12 P.M. Vins

CEUX QUI PENSENT POUR NOUS!

Il n'y a pas, à l'heure présente, de publication dont la lecture offre plus d'importance et d'intérêt que la brochure

"Les Canadiens-Français et la Confédération"

Enquête de l'Action Française

SOMMAIRE

Soixante ans de Confédération

Abbé Lionel Groulx
Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération

Anatole Vanier
L'immigration, les fonds publics et nous

Olivier Asselin
Les Canadiens français et le développement économique du Canada.

Hermas Bastien
Les Irlandais et nous

Louis-D. Durand
Les Canadiens français et la vie nationale au Canada

Antonio Perrault
Griefs et déceptions

Edouard Montpetit
Les Canadiens français et le développement intellectuel du Canada

Yves Tessier-Lavigne
Québec, les chemins de fer et la Confédération

Abbé Philippe Perrier
Les Canadiens français et la vie morale et sociale au Canada

Monseigneur Béliveau
Les Canadiens français et le rôle de l'Eglise dans l'Ouest canadien.

Edras Minville
En entendrons-nous parler bientôt?

Albert Lévesque
La jeunesse canadienne-française et la Confédération canadienne

PRIX: 25 sous

Format: 5 x 7 1/2 — Pages: 150

Vous trouverez exposé là, sans passion ni exagération, la vérité sur la Pacte de 1867—

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANCAISE, LTEE

1735, rue St-Denis

Montréal.

UNE AUTRE EXCURSION QUI S'IMPOSE

Pas de meilleur moyen pour s'instruire en se reposant, que de se joindre à l'excursion du "DEVOIR"

En Acadie

Visite d'une région extrêmement pittoresque et toute pétrée d'histoire.

O-O-O

GRANDES LIGNES DE L'ITINERAIRE: CAMPBELLTON et la région—BATHURST

ILE DU PRINCE-EDOUARD—SYDNEY—GLACE BAY—LOUISBOURG—

LAC BRAS D'OR—ILE MADAME—GRAND PRE

MONCTON—ST-JEAN—FREDERICTON.

O-O-O

Départ de Montréal, le dimanche, 7 août 1927—Retour, le mardi 16 août 1927—9 jours.

PAR TRAINS DE LUXE DU CANADIEN NATIONAL.

Prix de Montréal, tous frais compris.

Lit du haut	Lit du bas	Enfants de moins de 12 ans	COMPARTIMENT	SALON
\$120	\$130	Prix Spécial	2 personnes, chacune \$150 3 personnes, chacune \$143 2 dans le même lit	3 personnes, chacune \$150 4 personnes, chacune \$143 (2 dans le même lit)

De Lévis et de toutes les gares de l'itinéraire en bas de Québec: rabais de \$5.00 sur les prix ci-dessus.

Le nombre des places étant forcément limité, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.

Les billets sont réservés sur versement de \$25.00 (par chèque au pair) par billet.

Le solde est payable avant le 15 juillet.

Pour inscription, prospectus et renseignements, adresser:

LE DEVOIR --- Service des Voyages

336, RUE NOTRE-DAME, EST

TEL.: MAIN 7460

MONTREAL

PAGE DE SHAWINIGAN ET DE GRAND'MERE

Courrier de Grand'Mère

Nos Zouaves à La Tuque.

Un groupe d'une centaine de membres de l'Association des Zouaves de notre ville, sous la direction de leur aumônier, M. l'abbé Rivard, et de leurs officiers se sont rendus au commencement de la semaine assister à la grande convention annuelle des Zouaves qui s'est tenue à La Tuque. Nos gars firent très bonne figure là-bas par leur tenue et les succès remportés dans leurs démonstrations de gymnastique.

Une bonne mesure.

Une bonne mesure, très énergique, vient d'être prise par le Gérant de notre cité, M. J.-A. Bernier, dans le but de préserver l'eau du Lac des Piles, où est située notre prise d'eau pour l'adduction municipale et aussi pour exercer une plus grande surveillance des mœurs, il a fait défense formelle de se baigner dans toute la partie sud-est du lac, aux alentours de la prise d'eau. M. Théo. Philibert a été nommé pour surveiller à l'exécution de cette mesure.

Mariage de notre Recorder.

Nos meilleurs vœux au Recorder de notre Cité, M. l'avocat J. Lafond, qui vient d'unir sa destinée à celle de Mlle Marie-Béatrice Caron, de Shawinigan. M. et Mme Lafond éliront domicile rue St-Jacques.

Prochain mariage.

On nous annonce pour le 27 juillet prochain le mariage de Mlle Irène Giguère, infirmière au service de la Metropolitan Life Ass. Co., en cette ville à M. Albert Plouffe, journaliste, au "Nouveliste" des Trois-Rivières.

La vente des bancs.

La vente des bancs, pour les prochains trois mois aura lieu en l'église St-Jean-Baptiste, dimanche prochain.

En voyage de noces.

M. et Mme Adélaïde Lamoureux de East Providence, R.-I. Etats-Unis, sont en voyage de noces chez M. et Mme J.-P. Emile Desjardins et autres parents de cette ville, Ste-Flore, etc.

Une collecte pour la Welfare.

La section anglaise de l'oeuvre de secours pour les pauvres de cette ville fera une collecte à domicile en notre ville cette semaine.

Nouveau-né.

M. et Mme Armand Clermont sont les heureux parents d'un fils baptisé ces jours derniers sous les noms de Joseph-Arthur-Marcel. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Mailhot, de Hull, P. Q. Mme Wilfrid Clermont portait l'enfant.

Trois-causes devant le Recorder Lafond.

Le Recorder de notre cité, M. l'avocat Jos. Lafond, a rendu jugement dernièrement dans trois causes qui furent plaidées devant lui la même journée.

Une première, celle de M. Hector Boisvert, contre M. Eugène Gauthier, pour voies de fait. Gauthier fut condamné à trois piastres d'amende et les frais, ou 5 jours en prison. Gauthier opta pour l'amende.

Une deuxième, celle de M. J.-H.

ST-MARC-de SHAWINIGAN

Distribution des prix à l'école du Sacré-Coeur.

PRIX SPECIAUX

Gième année.—Prix d'honneur. Trois magnifiques volumes offerts par M. J.-A. LaRue, échevin. M. le Dr J.-J. Trudel, Commissaire et M. J.-A. Richard, Commissaire et gagnés par: Napoléon Tremblay, Maurice St-Pierre et Emery LaRue. Prix spécial offert par le Frère Directeur et tiré par les élèves ayant conservé au moins 6 mentions Excellence: Yvon Boisvert, Marc-Edouard Dery, Eug. Aubry, Roméo Fratelli, Ephrem Gélinas, Paul Brochu, Chs-Ed. Renaud, Oscar Beucher. Le prix fut gagné par Ch-Ed. Renaud.

Prix d'Instruction religieuse offert par M. le curé J. Trudel et décerné à Eug. Aubry. Prix de Bien-séances et de Politesse offert par M. le Dr J. Trudel, commissaire et décerné à M. Emery LaRue.

Prix offert par M. J.-T. Gélinas, décerné à Paul Brochu, élève ayant manqué le moins de leçons dans le courant de l'année. Prix d'Excellence dans les compositions de fin d'année: Médaille d'or offerte par la Cité de Shawinigan et décernée par Yvon Boisvert.

Médaille d'or offerte par M. J.-A. LaRue, échevin et décernée par Roméo Fratelli pour succès dans les compositions officielles de fin d'année. 1er prix de français: Médaille d'or offerte par M. J.-A. Frigon, Député du Comté et décernée à Paul Brochu comme 1er prix pour matières religieuses et succès d'examen de fin d'année.

Médaille d'or offerte par M. le Dr J.-A. Dufresne, Maire de la Cité et décernée à Charles-Edouard Renaud comme prix d'anglais et de succès dans l'examen de fin d'année.

Médaille d'or offerte par M. Lucien Bourassa et décernée à Napoléon Tremblay comme prix de Politesse et de Bien-séances et succès d'examen de fin d'année.

Médaille d'or offerte par M. Pol. Beaulac et décernée à Marc-Ed. Dery pour prix de Composition française et succès d'examen de fin d'année.

Médaille d'or offerte par M. O. Dery et décernée à Oscar Boucher pour succès dans l'examen de fin d'année.

Médaille d'or offerte par le Frère Directeur et décernée à Eug. Aubry pour prix d'assiduité à la messe quotidienne et succès d'examen de fin d'année.

Médaille d'or offerte par M. W. Ouellet et décernée à Maurice St-Pierre pour succès d'examen de fin d'année.

Médaille d'argent offerte par M. Th. Laliberté et décernée à Ephrem Gélinas pour succès d'examen de fin d'année.

Médaille d'argent offerte par M. J.-A. Frigon, M. P. et décernée à Rol. Sévigny pour succès d'examen de fin d'année.

Médaille d'or offerte par la Maison Dupuis & Frère de Montréal pour prix de français et succès d'examen de fin d'année et décernée à Emery LaRue.

Cinq piastres en or offert par M. H. Dessaulles, président de la Commission scolaire, et décerné à Roméo Fratelli comme prix d'application et de diligence.

Cinq piastres en or offert par M. J.-P. Pelletier et décerné à Emery LaRue comme prix d'application et de diligence.

Chapelet monté en or offert par M. Gatien Dumoulin et décerné à Paul Brochu pour prix d'Instruction religieuse.

Jeu de cartes de luxe offert par M. Melchior Carrière, Commissaire et décerné à Maurice St-Pierre pour prix de Comptabilité.

Volume offert par M. N. Vermette, Gérant de la Ville et décerné à Nap. Tremblay pour prix de lecture.

Prix offerts par M. L.-A. Auger, Inspecteur d'écoles et décernés à Bruno Gélinas et Napoléon Tremblay.

Volume offert par Mme Odilon Lamy et décerné à Roland Sévigny pour prix de comptabilité.

Volume offert par J.-A. LaRue, échevin et décerné pour prix de composition française à Chs-Ed. Renaud.

Volume offert par M. J.-A. Richard, commissaire et décerné pour prix d'Orthographe à Marc-Edouard Dery.

Volume offert par M. F.-X. Trudel, commissaire et décerné pour prix d'histoire nationale à Yvon Boisvert.

Volume offert par J.-W. Gagnon, Gérant de la Banque Nationale et décerné à Rol. Sévigny pour prix d'arithmétique.

Volume offert par M. Georges-Dumaine et décerné pour prix de dessin à Roméo Fratelli.

Volume offert par M. F.-X. Trudel, commissaire et décerné pour

prix d'écriture à Oscar Boucher. Marbre offert par M. et Mme W. Ouellet et décerné à Rol. Sévigny pour générosité aux oeuvres scolaires.

Statue du Sacré-Coeur offerte par le Frère Directeur et tirée par les membres de la Ligue du Sacré-Coeur. Le sort a favorisé Emery LaRue.

Prix de Bon Langage offerts par la Librairie Benuchemin de Montréal et gagnés par Roméo Fratelli et Chs-Edouard Renaud.

Plume-réservoir offerte par Mme I. Julien et décernée pour prix de succès dans les concours de fin d'année à Bruno Gélinas.

Livret de Banque de \$2.50 offert par M. Alphonse Sévigny et décerné comme prix d'écriture à Chs-Ed. Renaud.

Courrier de Shawinigan

Chic mariage à St-Pierre.—Lafond-Caron.

Lundi dernier, en l'église de St-Pierre, M. Joseph Lafond, avocat de cette ville et recorder de la cité de Grand'Mère, conduisait à l'autel Mlle Béatrice Caron, fille de M. et Mme Henri Caron, de Shawinigan.

M. Henri Caron servait de témoin à sa fille tandis que le marié était accompagné par son père, M. l'échevin Olivier Lafond, de Grand'Mère.

La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. l'abbé Adrien Béchard, de Cohoes, N.-Y., confère de classe du marié. Pendant la messe, MM. Dr A.-V. Therrien et W.-A. Lamy, N. P., chantèrent en duo "D'un coeur qui t'aime" de Gounod; MM. H.-A. Beaudet et L. A. Leclerc chantèrent, également en

duo, "Ave Maria" de Lambillotte et M. le Dr A.-V. Therrien rendit "Je vous salue Marie", d'Amédée Tremblay. Mlle Rachel Garceau touchait l'orgue et exécuta avec brio deux superbes morceaux à l'entrée et à la sortie des nouveaux époux.

Au chocor, on remarquait M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire à St-Bernard et confère de classe de M. Lafond; ainsi que MM. les abbés H. Matteau et Eug. Desilets, vicaires à St-Pierre.

Après la cérémonie religieuse, eut lieu chez les parents de la mariée, une réception à laquelle étaient présents: M. et Mme Joseph Lafond, M. et Mme Henri Caron, M. Olivier Lafond, M. et Mme Aimé Caron, M. et Mme Jos. Caron, M. et Mme Onésime Dugré, M. et Mme Xavier Caron, M. et Mme Amable Lacharité, M. et Mme Prime Lacharité, MM. les abbés R. Lafontaine, H. Matteau, Eug. Desilets, et Adrien Béchard, M. Wilfrid Lacharité, Hermance et Marcel Dugré, Angèle Caron, M. et Mme Marc Trudel, M. et Mme Wilbrod Fafard, Mlle Berthe, Florentine et Adrienne Lafond, Mme Art. Robillard, Mlle Anna Houle, Marcelle Bouchard, Marguerite Fortin, Blanche Rheault, G. Robillard, Laurette Lacharité, Mlle Emile Ferron, avocat, de Louiseville, P. Roch, Dr J.-T. Houle, Eug. Dumas, Dr A.-V. Therrien, L.-A. Leclerc, P.-H. Marotte, L.-O.-A. Vallières, Albert Houle, Lucien Boucher, Albert Trépanier, etc.

Nous devons une mention toute spéciale à MM. Emile Ferron et Dr Marc Trudel qui, au retour de l'église, surent remplir avec dignité et habileté les importantes fonctions de cochers et procurèrent aux nouveaux époux l'avantage d'une longue promenade à travers les rues de la ville. M. l'avocat Ferron poussa l'amabilité jusqu'à arrêter à un restaurant pour servir des rafraîchissements aux ma-

riés qui apprécieraient hautement ce noble geste d'un véritable ami. Chez M. Caron, un délicieux goûter fut servi aux invités pendant lequel de courtes mais éloquentes allocutions furent prononcées par M. le notaire G.-E. Lafond, MM. les abbés Adrien Béchard et R. Lafontaine et par M. l'avocat Emile Ferron qui se fit également applaudir dans une fine déclamation. Plusieurs chants furent également rendus en chœur avec un enthousiasme digne de la circonstance.

Les nouveaux époux ont été chaleureusement félicités par leurs amis pour les nombreux et riches cadeaux qu'ils avaient reçus. M. et Mme Joseph Lafond sont partis le même jour pour les Trois-Rivières, jusqu'où ils furent escortés par un groupe nombreux de parents et d'amis, et où ils prirent le train pour Québec pour de la s'embarquer pour un voyage d'une dizaine de jours au Saguenay. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

Une seule amie, dans la dernière des paroisses, c'est plus d'honneur que je n'en mérite.—Cardinal Mercier.

Dr Roch Hébert SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Bureau et hôpital privé
31a Des Forges. Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire Gratuit
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Mieux que la pierre



Le ciment bien préparé vaut mieux que la pierre.

Pour bien asseoir votre nouvelle demeure, demandez le ciment de

Cyrille Labelle & Cie

10, rue Des Forges,
Les Trois-Rivières.



N'EN MANQUEZ JAMAIS—

Commandez la par caisse — Buvez la froide. Elle est pure

DEWAR

Old Stock Ale

Mûrie à Point

Prime par la Force et par la Qualité



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS

vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited

Vendeur autorisé Ford

99 rue St-Antoine

Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. Q.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN

au No 76, 5e Rue

Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited

99, RUE ST-ANTOINE

DE TOUT UN PEU

Développements
Considérables de
Drummondville— HIER —
AUJOURD'HUI

Le progrès est le maître de la destinée des nations.

A l'heure où le peuple canadien se penche avec respect et amour sur le berceau de la Confédération, pour y évoquer, dans un même sentiment d'admiration et de reconnaissance, la figure de ceux qui furent les architectes moraux de ce gigantesque projet de la Confédération, alors révé, aujourd'hui réalité, il nous a semblé tout naturel de jeter un regard sur notre ville, scrutant rapidement le passé, considérant la situation actuelle, tout en bérant notre âme au souffle de rassurants espoirs.

A l'époque de la Confédération, il y a soixante ans, Drummondville n'était alors qu'un modeste village de campagne, habité par une population restreinte. La culture et le commerce de bois donnaient à cette humble population une convenable aisance, mais la s'arrêtaient l'ambition de ces riverains du St-François.

Quelques maisons éparses dans la forêt, dont une partie se trouvait de l'autre côté de la rivière; tel était l'état ambulant de la future ville de Drummondville.

Mais les ans passèrent. Les ormes séculaires, fiers, majestueux, semblaient devoir sempiternellement méditer au rythme charmeur du bruit des cascades écumantes, tombèrent sous la hache du bûcheron. Le travail, la constance et l'énergie de ces premiers colons s'allièrent si bien que lors du centenaire de sa fondation par le général Heriot, en 1915, Drummondville offrait déjà l'aspect d'une ville pleine de vie et de promesses. Le commerce et l'industrie, souffrant la main, avait en raison de toutes les difficultés, en donnant à la ville naissante une impulsion qui ne s'est pas ralentie depuis, mais alla toujours accélérant.

Il serait très intéressant de fouiller dans ce passé, qui ne s'est pas encore ceint du voile de l'oubli; mais ceci nous amènerait à de trop longues considérations. Contentons-nous pour aujourd'hui, en cette fête du souvenir, de rendre un discret hommage à la mémoire de ceux qui furent les pionniers de la coquette et prospère ville que nous habitons, pour établir brièvement, à l'aide de statistiques, ce qu'est Drummondville, au premier juillet

1917, fête du soixantenaire de la Confédération.

Disons d'abord, qu'au point de vue topographique, Drummondville n'a rien à envier à ses sœurs qui font l'ornement de la Province. Sise sur les bords du St-François, elle est dotée de rues larges et ombragées. L'élégant clocher de la spacieuse église, se dégageant d'un bosquet charmant, dit au visiteur, qu'à Drummondville la foi règne en maître. Le bruit harmonieux des cascades, chantant un perpétuel hymne d'amour au Créateur, semble le symbole de l'harmonie qui règne entre les deux races qui vivent à Drummondville, harmonie qui existe également entre le corps civil et le corps religieux.

Dans ce cadre charmant et hospitalier se ment une population industrielle, commerciale et professionnelle, qui a atteint le chiffre imposant de 7,624, répartie entre 1,293 familles. La population catholique est de 7,228, dont 5,926 communicants et 1,302 non-communicants. Population non-catholique, 396.

Cette importante paroisse est sous la direction éclairée de M. le chanoine Georges Mélançon, l'un des prêtres les plus distingués du diocèse de Nicolet.

Dans l'ordre civil, Son Honneur le maire Walter A. Moisan, notaire, homme très versé dans les affaires, fait un travail considérable pour l'avancement matériel de la ville. Il a la confiance des citoyens et le concours efficace des échevins: MM. Tannier, gérant de la banque Canadienne du Commerce; Edgar Larroque, marchand de fruits en gros; Eugène Pelletier, marchand de fer; W. St-Onge, percepteur de l'Union St-Joseph de Drummondville; J.C. Duchesne, industriel; Ernest Pinard, de la maison Marchessault & Pinard; Adélaïde Birtz, marchand de grain en gros et Napo-léon Lindsay, doyen des échevins.

M. Joseph Marier, C.R., agit comme secrétaire-trésorier. Cette administration a fait beaucoup pour l'avancement de la ville, a contribué dans une large mesure au développement industriel et à l'installation parmi nous de la "Canadian Celanese," manufacture de soie artificielle qui sera la plus considérable du Canada, dans le genre, pour ne pas dire du monde entier.

La cause éducationnelle a toujours été le souci de ceux qui ont

présidé les destinées de la ville; aussi, nous pouvons citer, avec un légitime sentiment d'orgueil, la belle institution des révérendes Soeurs de la Présentation de Marie, qui mettaient, en novembre 1915, le fleuron de ses noces d'or.

Les révérendes Frères de la Charité, président, avec succès, à l'éducation des jeunes garçons, et l'on est présentement à jeter les bases d'une construction considérable, au coût probable d'environ \$150,000, qui sera un véritable monument élevé à la gloire de l'instruction. Le contrat est sous la direction de MM. J.O. Montplaisir et J.H. Archambault. Les travaux sont commencés, et en septembre, tout un essaim de jeunes écoliers pourront y trouver un confortable asile.

Drummondville s'honore à bon droit de posséder plusieurs sociétés de bienfaisance, dont l'Union St-Joseph et la St-Vincent-de-Paul.

Le sport est aussi à l'honneur. Les équipes de "Hockey" et de "Base-Ball" ont remporté, ici et à l'étranger, de nombreux et significatifs trophées.

Le terrain de "Golf" est considéré comme l'un des plus beaux et des plus propices de la Province pour ce genre de sport.

Comme toute ville bien organisée, Drummondville a son corps de musique. Nous pourrions même dire deux, puisque celui des Cadets nous gratifie souvent d'auditions très appréciées.

L'Harmonie de Drummondville date de novembre 1914. Elle a encore le même président, M. J.A. Gendron, et le même professeur-directeur, l'artiste canadien, M. Léon Ringuet. L'Harmonie de Drummondville a traversé parfois des heures difficiles, mais s'est toujours maintenue en vigueur depuis sa fondation.

Drummondville est à bon droit orgueilleux de sa fanfare. C'est l'âme des fêtes, des grandes manifestations. C'est aussi la joie de la population, aux soirs de concerts dans les parcs.

Pendant que les ondes sonores vont se fondre en harmoniques dans l'air baigné, tiédi par les derniers rayons du soleil couchant; quand, au firmament, les étoiles discrètes allument leurs feux divins au son d'un air vainqueur ou d'une mélancolique symphonie, l'âme, prise de rêve ou de salutaires méditations, s'envole vers Celui qui a donné à la terre désolée la sublime consolation que procurent les joies de l'esprit et du cœur, qu'on trouve dans la musique.

Le mouvement industriel a été sans contredit un facteur puissant de l'avancement rapide de Drummondville. Le site exceptionnellement avantageux de la ville et le pouvoir d'eau d'une puissance extraordinaire, qui a nom "The Southern Canada Power" a, depuis

ces dernières années, attiré les regards des grands financiers, avec le résultat que nous comptons aujourd'hui: sept manufactures en opération.

Drummondville a l'avantage d'être desservi par les deux plus grands réseaux de chemins de fer du Dominion, le C.N.R., et le C.P.R., ce dernier ayant temporairement son terminus ici.

L'état financier de la ville, pour l'exercice finissant le 31 décembre 1916, révèle un bel effort de la part de nos administrateurs pour placer notre ville dans une position financière inattaquable, et un magnifique esprit de coopération de la part de la population, qui s'impose des sacrifices assez lourds pour faire face aux dépenses occasionnées par le développement très rapide d'une ville en formation.

Et nous avons en la curiosité d'enlever la poussière qui recouvre les documents municipaux, privés d'un Hôtel de Ville, pour comparer l'état actuel de la ville avec celui d'il y a 10 ans. Dix ans, c'est bien court... Et cependant, quelle éloquence dans la comparaison entre les quelques chiffres qui vont suivre, et que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs, pour leur faire apprécier encore mieux l'énorme progrès réalisé dans ce court espace de temps par une poignée de citoyens animés d'un bel esprit public, et confiants dans l'avenir.

1er mars 1917 1er janvier 1927

Evaluation impossible	
\$1,275,130.00	\$4,131,145.00
Actif de la ville	
245,130.32	946,991.35
Recettes ordinaires	
20,528.05	100,826.93
Dépenses ordinaires	
30,293.20	108,577.88
Dette totale générale	
262,664.61	813,444.82

Nous voulons mettre ces chiffres sous les yeux de nos lecteurs. Ils verront qu'en l'espace de 10 ans seulement, les revenus ordinaires ont quintuplé, que la valeur de la propriété est de quatre fois ce qu'elle était en 1917, et cela sans tenir compte des immenses constructions de la Celanese, qui ne sont pas encore naturellement portées au rôle.

La dette a augmenté aussi... C'est bien normal, mais les possibilités de la payer ont augmenté dans des proportions plus considérables encore. Et les recettes ordinaires, provenant des taxes et sources de revenus fixes, ont dépassé pour la première fois le chiffre imposant de \$100,000.00....

Et pendant ce même temps, nous avons vu notre population augmenter dans de semblables proportions, et s'élever même autour de Drummondville une ceinture de villages importants qui forment à la ville-mère une véritable couronne.

Cette prospérité matérielle a-t-elle apporté avec elle en même temps un bonheur accru dans tous les foyers?... A-t-elle supprimé le souci angoissant qui étreint le père de famille mal assuré de la permanence du pain quotidien?... Il serait bien téméraire de l'affirmer. Ce serait aussi probablement une utopie que d'espérer jamais semblable chose... Il y aura toujours des pauvres parmi nous, cela est écrit dans l'Evangile.

Nous pouvons tout de même nous féliciter des résultats obtenus depuis 10 ans, envisager l'avenir avec confiance accrue, sans pour cela oublier jamais les moyens de corriger les nombreux maux que le progrès matériel engendre, et en unissant nos efforts pour que soient toujours plus nombreux les foyers d'ouvriers où règne une aisance accrue et un bien-être matériel et moral plus grand.

Voilà, bien incomplètement, quelques statistiques et brèves notes historiques établissant la situation industrielle, sociale, éducationnelle et financière de la ville de Drummondville, lors des fêtes du soixantenaire anniversaire de la Confédération.

A deux heures et demie, dimanche, le 3 juillet, de tous les coeurs canadiens s'élèvera vers le Très-Haut, le chant de la reconnaissance sur l'aile de la prière.

Ce sera des minutes d'intenses émotions d'une incomparable solennité.

Que cette cérémonie prenne aussi pour nous, la forme de notre credo en notre avenir national, et celle de nos légitimes espoirs en la prospérité de Drummondville, convaincus que, "sous l'œil de Dieu, nous continuerons à grandir en espérant."

Camille Duguay,
— Directeur du "Regard" —

LA VOCATION
DES JEUNES
ENFANTS

La vocation! Voilà un mot qui a terriblement vicilli! Après l'admirable sursaut de la guerre qui nous a fait dépenser tout l'héroïsme, toute la foi, toutes les vertus qui étaient en nous, rien ne semble plus nous intéresser que l'argent. Nous sommes devenus d'un matérialisme effarant; d'un individualisme à faire peur. Nous sommes en pleine crise de dépression morale, aggravée encore par les difficultés que nous traversons et les profondes déceptions que la paix nous a apportées.

Nous nous redresserons, je n'en doute pas. Le fait est que nous en avons grand besoin. Il nous faudrait un idéal, quelque chose qui nous galvanisât. Or, la jeunesse d'aujourd'hui n'a plus guère que des appétits. Que font donc ses éducateurs? A quoi rêvent-ils? N'est-ce plus le temps de dire: "Haut les coeurs!" comme à l'heure du danger?

Je voudrais que dans les âmes s'éveillât comme autrefois le mâle souci du "devenir," cette ambition qui faisait dire: "Voilà ce que je veux être, voilà ce que sera mon existence et la carrière que j'em-brasserai!"

La carrière que l'on préfère, la profession qu'on veut exercer, la route qu'on désire suivre, le but vers lequel on se dirige, obstinément, courageusement, au mépris des obstacles, des contretemps et des écueils, c'est cela qui est noble, c'est cela qui grandit l'homme et la femme et leur donne une valeur sociale, une admirable force morale.

Je le sais bien, la plupart du temps, quand les enfants ont une idée, les premiers destructeurs de ce rêve sont leurs propres parents; ce à quoi les enfants aspirent n'est jamais du goût des parents; il n'est de cela comme du mariage. On a toujours tort de choisir soi-même au lieu de prier docilement les auteurs de vos jours de vous rendre le précieux service de faire ce choix à votre place.

Il faut secondar, au contraire, dans toute la mesure du possible, les tendances, les inclinations des enfants. Il faut laisser jouer au soldat le petit qui veut être général. Il faut le laisser écrire des vers et étudier dont vous songiez peut-être à faire un ingénieur! Et pourquoi voulez-vous pousser vers les hautes écoles ce jeune garçon qui témoigne d'aptitudes exceptionnelles pour le commerce,

pour un métier, pour la peinture, pour le théâtre?

Ne dirigez pas vos enfants malgré eux dans une vie qui ne leur dit rien; écoutez, écoutez toujours la chanson qui berce leurs rêves, qui traduit leurs aspirations. C'est par là qu'ils seront heureux, c'est par là qu'ils réussiront.

Mais cette chanson révélatrice, encore faut-il qu'on puisse l'entendre! Allez donc chercher à savoir ce que veut être ce marmot amorphe à qui tout semble égal et qui ne se montre séduit par rien!

Par rien? En êtes-vous bien sûr? Chez certains, c'est tout le contraire; ils ne savent faire leur choix entre trois ou quatre carrières pour lesquelles ils paraissent tout aussi parfaitement doués.

On ne peut tout de même pas avoir quatre vocations à la fois? Eh! non, mais si vous donnez la peine d'étudier les véritables aspirations de votre enfant, vous observerez qu'il existe une relation entre ces différentes carrières; par rapport aux dons de cet enfant qui trouve ainsi, dans l'une ou l'autre, le moyen de les déployer, de donner libre cours à son génie propre, à la force qui est en lui.

Les Bébés
Irritables

Les grandes chaleurs sont un temps critique pour Maman et Bébé, et garder le petit en bonne santé est souvent difficile. En général Maman s'inquiète alors d'avantage de la nourriture.

S'il vous est impossible d'allaiter Bébé vous-même ou s'il ne profite pas sur le lait maternel donnez-lui le lait condensé Eagle Brand de Borden—l'aliment qui a nourri avec succès des milliers de bébés. Facile à préparer—ajoutez simplement de l'eau bouillante selon les directions.

Vous trouverez de temps en temps dans ce journal une annonce du Lait Condensé Eagle Brand de Borden, l'aliment qui a élevé plus de bébés bien portants que tous les aliments infantiles préparés mis ensemble. Découpez une de ces annonces et envoyez-la à la Compagnie Borden Limited, à Montréal, ou écrivez-leur en faisant mention de ce journal et ils vous enverront gratuitement des instructions complètes pour la nourriture infantile ainsi qu'un livret "Le Bien-Être de Bébé" et un Régistre pour Bébé.

Abonnez-vous au
"BIEN PUBLIC"
\$2.00 par année.

Hôpital Saint-Joseph,
AMBULANCE

Jour et Nuit.
Téléphone : "500"

CHARBON

Achetez le meilleur — ne coûte pas plus cher.

2000 livres par tonne
poids garanti

Anthracite américain,
Coke, Charbon mou, Bunker (charbon de soude)

Toutes les grosseurs:
Egg, Stove, Chesnut.

Charbonnerie
ST-LAURENT
Limitée

Gros et Détail
LIVRAISON A DOMICILE

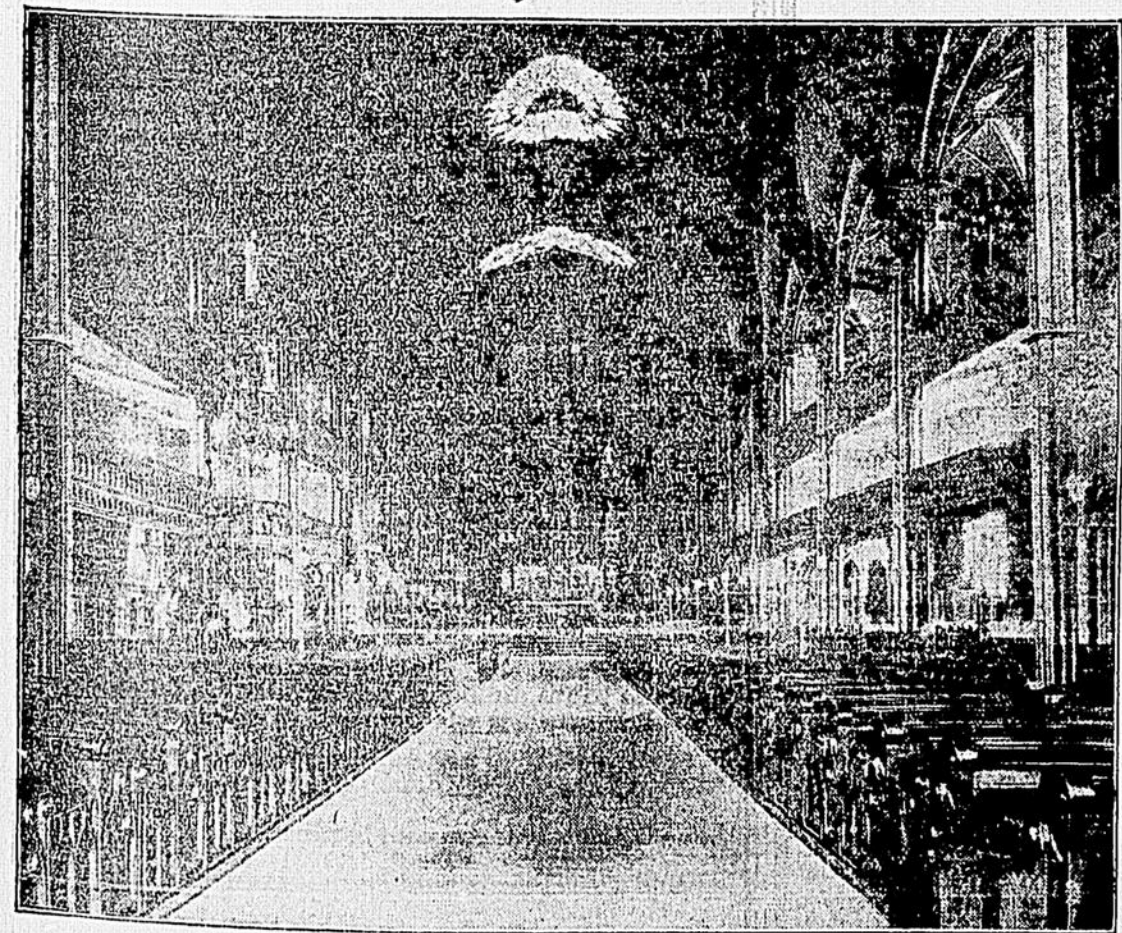
101, rue du Fleuve
Téléphone :
Bureau et Entrepôt : 437

DURANT
LES CHALEURS

Conduisez votre propre automobile. Nous avons quelques bons chars usagés que nous vous vendrons à un prix tellement bas, que ce sera simplement une location durant quelques mois et le char sera à vous. Inutile d'hésiter, tôt ou tard vous serez propriétaire d'une machine, alors ceci est le vrai moyen à prendre pour réaliser immédiatement vos desirs.

Radio & Motor Sales
Rue Notre-Dame.

L'Eglise Notre-Dame de Montréal



INTERIEUR DE L'EGLISE NOTRE-DAME

Il est peu de temples sur ce continent qui égalent en magnificence l'église Notre-Dame de Montréal, dont on aperçoit ici la vaste et somptueuse nef. Comparable aux grandes cathédrales de l'Europe, cette église fait l'orgueil de la métropole du Canada et est visitée chaque année par des milliers de touristes de toutes croyances. Les cérémonies du culte s'y déroulent avec une pompe extraordinaire, surtout aux grandes fêtes religieuses de l'année. La célébration de la Messe de Minuit revêt un cachet particulièrement fastueux.

Courtoisie du Pacifique Canadien.

Clients Satisfaits

C'est bien ceux de l'Imprimerie St-Joseph Peu importe le travail à faire exécuter ils sont certains d'être bien servis. L'Imprimerie St-Joseph est la plus moderne de la région et ne fait spécialité d'aucune chose.

Tout ce qu'elle fait, elle le fait bien.

Livres et Revues—Programmes—Factums
Pancartes—Circulaires—Lettres de faire-part—Lettres funéraires—En-têtes de Lettres, En-têtes de comptes—Factures—
Cartes d'affaires—Cartes de visite, etc., etc.

Matériel de premier choix. Prix raisonnables.

Avant de risquer une commande ailleurs, consultez

L'IMPRIMERIE SAINT-JOSEPH

3, rue Hart,

Les Trois-Rivières.

Ecoutez-le !

L'instrument le plus parfait, au monde—

LE PANATROPE BRUNSWICK

Prix de \$115 à \$750

mais nous insistons particulièrement pour que vous entendiez le "Seville" modèle à \$155—Termes faciles



134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.

Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-j

STE-FLORE

Mariage

Dernièrement M. Eugène Bélanger, fils de M. Antoine Bélanger conduisant à l'autel Mlle Antoinette Pellerin, fille de M. Adem Pellerin, maire de cette paroisse. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Eug. Denoncourt. Les nouveaux époux étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

Durant la messe de mariage, il y eut exécution d'un magnifique programme de chant par la chorale des Jeunes Filles sous la direction de M. le vicaire P.-A. Dussablon.

M. le professeur N. J. Leclerc qui touchait l'orgue, exécuta de très jolis morceaux.

Immédiatement après la messe, il y eut réception chez M. Adem Pellerin, puis l'heureux couple est parti pour un voyage de noces de

quinze jours à Manchester et Woonsocket.

Décès.

Le 9 juillet, à 9 heures, avaient lieu en notre église, les funérailles de M. Nazaire Robitaille.

Le même jour, la mort enlevait à l'affection des siens M. Thomas Deschênes, époux de Dame Annie Elliott. Le service et la sépulture eurent lieu le 11 au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mercredi le 13, la mort faisait une autre victime, dans la personne de Dame Elisa Olscamp, épouse de M. Narcisse Rivard. Le service et la sépulture eurent lieu le 15.

A toutes ces familles si cruellement éprouvées, nous offrons nos plus sincères sympathies.

Triduum.

Le 10, s'ouvrait en notre paroisse

pour le bénéfice des Tertiaires, un triduum prêché par le R. Père Alcantara du Convent des Trois-Rivières.

Tous les exercices furent pieusement suivis par un grand nombre de fidèles, qui goûtèrent beaucoup la parole à la fois simple et convaincante du bon Père visiteur. Au cours de la visite, il y eut réunion du discretorium. La cérémonie de vêture et de profession se fit mercredi matin.

De passage

Mme Majorique Laperrière, de Montréal, était de passage à Ste-Flore à l'occasion de la mort de son beau frère, M. Thomas Deschênes.

M. l'abbé J. de Lamirand, de la Pointe-aux-Trembles, ainsi que son jeune neveu, Paul Lamirand, de Montréal, et Marcel Leclerc, de West-Rutland, Vermont, ont fait une courte visite chez M. Thomas Leblanc la semaine dernière.

M. le Dr Laverne, et Mme Laverne, arrivés récemment de Paris sont pour quelques semaines les hôtes de M. Louis Laverne.

M. Antoine Bélanger et Mlle Emma Bélanger, sont partis pour les États-Unis où ils visiteront des parents.

M. et Mme Adem Pellerin, Mlle Cécile et M. Félix Pellerin ainsi que M. et Mme Arthur Houde, de St-Boniface, sont également aux États-Unis pour 15 jours.

Mlle Albertine Trahan, de la Banquette des Trois-Rivières, a passé une huitaine chez M. Hormidas Boucher.

M. Eugène Lafrenière (laitier) et son fils Hervé, ainsi que Mmes Jos. Gagné et Jos. Vincent ont fait un superbe voyage à St-Gabriel de Brandon, St-Charles de Manville et St-Damien.

Mlle Laura Laverne, étudiante à l'hôpital Normand et Cross des Trois-Rivières, est en vacances dans sa famille.

GENTILLY

Belle soirée à Gentilly.

Des centaines de spectateurs se sont rendus à une séance dramatique et musicale donnée sa-

medi soir à Gentilly en faveur de la Société d'Agriculture du comté Nicolet. La soirée était sous la présidence de Mgr L.-V. Thibaudier. On y remarquait plusieurs membres du clergé. Son Honneur le juge Trahan, M. Jos. Deschênes, M. P. P. J.-A. Savoie, M. P. P., plusieurs officiers municipaux des paroisses environnantes. Un programme musical avait été soigneusement préparé et fut exécuté avec beaucoup de succès. Plusieurs artistes trifluviens étaient venus prêter leur concours. M. Joyal, agronome officiel du comté de Nicolet, donna une intéressante causerie. A la fin de la soirée, M. le notaire D.-H. Rheault remercia bien sincèrement les spectateurs pour leur empressement à se rendre aussi nombreux, encourageant une oeuvre qui le mérite bien.

De passage

M. Emile Tournant, inspecteur de la Banque Provinciale de Montréal, est venu faire l'inspection de la succursale de Gentilly.

Mmes Simone et Etienne Houle de Chicopee, Mass., chez des parents et des amis.

Mlle Pervenche Dubuc, de Deschênes, chez sa tante, Mme Emile Tournant.

SHAWINIGAN

Imposantes funérailles de Nelson Aubé

En l'église de St-Bernard ont eu lieu, ces jours derniers, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Nelson Aubé, fils de M. et Mme Achille Aubé, de la 3ème rue, décédé à l'âge de 14 ans et 3 mois après une courte maladie.

Le deuil était conduit par M. Achille Aubé, père du défunt; ses frères: Joseph et Roland, ses oncles, MM. Alphonse, Bernard et Ernest Blanchette; son cousin, M. Joseph Bernard.

En tête du cortège venait l'Harmonie de l'Immaculée-Conception, dont le défunt était membre, suivie d'un détachement du bataillon des Cadets, dont il faisait également partie.

Le corps fut transporté de la maison mortuaire à l'église par six compagnons d'études du jeune défunt: Roland St-Pierre; Paul Leiris; Ivon Carignan; Jean et Albert Rinfret et Albert Guay, qu'escortaient six officiers du bataillon des Cadets: Lionel Trudel, Maurice Leclerc, Antoine Lefebvre, Jean Bertrand, Paul Boivin et Maurice Brodeau. Venaient ensuite les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, drapeau en tête.

Des couronnes étaient portées par Joseph St-Onge et Paul Beaudet, tandis que E. St-Arnaud portait l'instrument de musique du défunt.

Durant le trajet de la maison mortuaire à l'église, l'Harmonie de l'Immaculée-Conception exécuta une imposante marche funèbre, sous la direction du Rév. Frère Basile.

Un cortège nombreux de parents et d'amis, venus pour rendre à la famille Aubé le témoignage de leur profonde sympathie, suivait le convoi funèbre.

M. l'abbé R. Lafontaine, vicaire à St-Bernard, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le curé H. Brousseau, assisté de M. l'abbé Michaud, vicaire à la Malbaie, comme diacre, et de M. le vicaire R. Lafontaine, comme sous-diacre.

Le chant fut rendu par un chœur puissant sous la direction de M. M.-J.-E. Drolet, maître de chapelle. Les solistes furent, MM. H.-A. Beaudet, Alp. Baril, Joseph Carrier, L.-A. Leclerc, Rodolphe Prud'homme et M.-J.-E. Drolet. A la Communion, M. H.-A. Beau-

det chanta "Miseremini mei" avec reprise par le chœur. Mme J.-A. Prévoost touchait l'orgue.

Dans l'assistance très nombreuse, on remarquait, outre les membres de l'Harmonie, les Cadets et tous ceux dont les noms sont déjà mentionnés, Mme Achille Aubé, mère du défunt; ses sœurs, Mmes Olive et Thérèse Aubé; sa tante, Mlle Clélie Bouchard; sa cousine, Mlle Laura Bernard; les RR. Frères du Collège de l'Immaculée-Conception; Rév. Frère Alphonse, directeur du Collège de l'Immaculée-Conception; Mme U. Boulanger; MM. Endore et Amédée Boulanger; Mme Chas Lefrançois et Mlle Lefrançois; Mme Tancrède Massicotte; Mme J.-V. Maltais; MM. Ph. Ferron; Armand Dumaine; Albert Tardif; A. Maréchal; Mlle Thérèse et G. Dufresne; M. Arthur Lorranger, capitaine de police, représentant l'Association des Pompiers dont fait partie M. Achille Aubé; MM. Victor Lessard; Alphonse Frigon; J.-O. Joinville; M. et Mme Georges Levasseur; MM. G. Lamerre; Paul Lafrenière; L.-A. Cyr; A.-J. Paradis; Mme Veuve Napoléon Brossard; M. E. Pelletier; M. et Mme Gédéon Leblanc; MM. O. Boisvert; Orphir Ferron; J.-T. Levasseur; Mmes F. Gélinas; E. Gagnon; Mme Georges Lambert; Mme Pierre Ferland; Mmes Alfred Normandin; M. Carrière; L. Thiffault; Jos. Blouin; Mlle G. et A. Blouin; M. et Mme Michel Dupont; Mme Joseph Lord; M. L.-A. Jacques; M. et Mme Thomas Deschênes; Mme G. Deschênes; Mme G. Dumoulin; Mlle Marie-Reine Bouchard; Simone Blanchette; Yvette Robitaille; M. et Mme L. Thelland et Mlle M. Thelland (Almarville); Mme A. Blanchette; MM. Edmond Ménard; E. Lemire; J. Toupin; A. Thomassin; Mme C. Boucher; Mlle Clémentine Toupin; MM. F. et E. St-Martin, etc.

Après le service, l'Harmonie du Collège, les Cadets et un grand nombre de parents et d'amis escortèrent la dépouille mortelle du défunt jusqu'au cimetière de cette ville, lieu de la sépulture.

Le jeune Aubé laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, M. et Mme Achille Aubé; deux sœurs: Olive et Thérèse; et deux frères: Joseph et Roland.

Le défunt était très estimé par les RR. FF. du Collège de l'Immaculée-Conception, où il faisait ses études, de même que par ses compagnons de classe qui avaient eu en maintes circonstances, l'occasion de connaître et d'apprécier ses belles qualités de cœur, aussi ont-ils voulu, en assistant nombreux à ses funérailles, lui rendre un dernier hommage d'estime et d'affection.

A la famille Aubé, que la divine Providence vient d'éprouver si cruellement en lui enlevant un membre bien-aimé, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Tributs floraux. Les anciens de l'Harmonie du Collège; l'Association des Pompiers, M. Alfred Beaudet.

Offrandes de messes et bouquets spirituels. Les RR. FF. de l'Immaculée-Conception, l'Harmonie de l'Immaculée-Conception, l'Association des Pompiers, famille Arthur Lorranger; familles Alphonse Bernard; Ernest Blanchette; Mlle Clélie Bouchard.

Appelez

1164

AUJOURD'HUI

Ne retardez pas l'envoi de votre complet chez le nettoyeur car chaque minute peut vous apporter une invitation qui vous fournira l'occasion de le porter. Envoyez ce complet ici aujourd'hui et dans quarante-huit heures il sera prêt à vous servir pour toute occasion. Appelez 1164 aujourd'hui.

H. A. Poissant & Cie

Teinturiers et dégraisseurs

45, rue Saint-Georges

"L'atelier le plus moderne entre Québec et Montréal"

AVIS AU PUBLIC

Nouveau Bureau d'Immeubles

Je viens d'ouvrir un bureau d'immeubles au numéro 3, rue St-Georges, Les Trois-Rivières.

Si vous avez une propriété ou un terrain à vendre, ou à louer, venez me consulter. Il ne vous en coûtera rien si je ne les vends pas.

J'ai actuellement des demandes qui pressent pour résidences et garages, ainsi que pour vente d'automobiles. N'hésitez pas à venir m'offrir le soin de m'occuper de vos propriétés; il y va de votre propre intérêt.

Eddie Martin

3, rue ST-GEORGES, 3

Tél. 983

LES TROIS-RIVIERES

PELERINAGE A LOURDES

Le "Mégantic" de la ligne White Star porte actuellement à Lourdes, France, un fort contingent de 125 pèlerins américains en partie de Pittsburg. Le pèlerinage est sous la direction du Rév. Père Cox, curé de l'église St-Patrice, d-Pittsburg, qui en est à son deuxième pèlerinage organisé pour Lourdes. Le premier eut lieu en 1925, et réunissait 50 personnes.

LA BAIE

Au Sacré-Coeur.

Landi le 11 juillet, fut baptisée Joseph-Jean-Bernard, enfant de M. et Mme Georges Bournival, née Marie-Anne Bournival, de la Baie de Shawinigan. Parrain: M. Godfroi Lord, marraine: Mme Vve Philippe Bournival, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Alide Dumaine, de la Baie de Shawinigan.

Les pèlerins visiteront également l'Irlande et Rome, où ils seront reçus par le Saint-Père et le comité Fides Romaria et Colisée.



Economies de fin de Juillet chez Fortin

200 Paires de Bas pure soie pour Dames



La paire \$1.00

Ces bas, de soie véritable, sont parfaits et de haut grade. Semelles, jambes et entrée renforcées. Choix de 20 nuances—Atmosphère, sable, argent, chair, moisson, clair de lune, Sonate, Paon, Coucher de soleil, Nu, etc... etc... Pointures: 8½ à 10. Achetez-les par 6 paires à ce prix.

Bas Fil et Soie

Pour le sport d'été, quel qu'il soit, c'est le bas par excellence. Modèles unis, quadrillés ou par côtes. Plusieurs nuances en faveur cette année. Pointures: 8½ à 10. Valeur régulière de \$2.00.— Vendus, cette semaine, pour 1.50

Crêpe Canton Broché

Texture de 38 pouces de largeur. Ce qu'il y a de plus récent comme matériel pour robes. L'assortiment comprend 10 patrons variés et nuances différentes. Régulièrement vendu—\$2.95 et \$3.35, l'occasion vous est offerte de vous le procurer, pour, la verge, 2.60

Jersey de Soie

Largeur: 36 pouces, texture à la fois fine et résistante, cette marchandise est très en demande cette saison, pour celles qui veulent se confectionner une robe ou un costume. Les teintes: rouge et blanc, noir et blanc, vert et blanc, jaune et blanc. Valeur ordinaire de \$2.40. 1.95

Pour cette semaine, la verge, 1.95

AU RAYON DE LA CHAUSSURE—

Souliers de toile blancs

Pour les promenades, les pique-niques, les joutes de tennis, de golf, etc... Modèles avec ou sans courroie, talons hauts ou cubains, forme nouvelle, très confortable en même temps qu'élégante. Toutes les pointures. 2.49

La paire

Chaussures de Tennis

Toutes nos chaussures de tennis ont été réduites et s'écoulent passablement vite. Il nous en reste encore quelques paires, qu'il faut écarter avant la fin de la saison. Prix marqués relativement à la pointure.

65, 75, 85, 95c.

Selon le point, 10c extra pour bottines.



Sujet à vente préalable

NOUS OFFRONS:

Montant	VALEURS	%	Echéances	Rend environ
500	MUNICIPAL			
2,000	Laval des Rapides	5 1/2 %	1944	5.20
1,000	Ville de Black Lake	5 %	1945	5
1,000	Cité d'Outremont	5 %	1931	5
1,000	Ville d'Iberville	5 1/2 %	1932	5
	INSTITUTIONS RELIGIEUSES			
3,000	Diocèse d'Ottawa	5 1/2 %	1945-7-8	5.10
10,000	Diocèse d'Ottawa	5 %	1949-51	5
5,000	Diocèse d'Alexandria	5 %	1940	5
6,000	Sœurs Servantes de Jésus-Marie	5 1/2 %	1936-48	5 1/2
500	Hôpital Français	5 1/2 %	1935	5 1/2
	DIVERS			
7,500	Municipal Service Corporation	6 %	1956	6.38
25,000	Immeuble Confédération	6 %	1942	6.20
3,500	Wayamack Pulp & Paper Co.	6 1/2 %	1930	6 1/2
300	Wayamack Pulp & Paper Co.	6 %	1951	6
100	Commission Havre des Trois-Rivières	5 1/2 %	1944	5.20

Louis Normand, Inc.

BANQUIERS EN VALEURS

3, rue Des Forges, Tél. 1046 Trois-Rivières.

Des Occasions sans égales

25 POELES FOURNAISES

à 6 ronds et fourneau

Spécial \$12.50 chacun

Extincteurs Chimiques. Broche à clôture, de ferme
Broche à Parterre, etc.

J.-B. LORANGER

Marchand de Fer

Téléphone: 93

48, rue Des Forges,

Les-Trois-Rivières.

Succursale au Cap, Tél. 883w